



République Française
Département de la Moselle



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an Deux Mille Vingt, le dix-sept novembre à dix-huit heures trente minutes, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Casino à Cattenom, les Conseillers communautaires des Communes constituant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Monsieur Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Michel HERGAT, Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Guy KREMER, Denis BAUR, David ROBINET,

MM. Eric GONAND, Denis NOUSSE, Philippe GAILLOT, Mme Maryse GROSSE, MM. Jean-Marc COCQUYT, Michel SCHMITT, Mme Mauricette NENNIG, MM. Hassan FADI, Bertrand MATHIEU, Thierry MICHEL, Alain REDINGE, Sisto SILVERIO, MMES Céline CONTRERAS, Nadine GALLINA, M. Régis HEIL, Mme Isabelle MAGGI, M. Hervé PATAT, Mme Marie-Odile KRIEGER, M. Jerry PARPETTE, Mme Evelyne DEROCHE, MM. Didier PALLUCCA, Yannick OLIGER, Mme Sabrina MANCINI, MM. Joseph GHAMO, Joseph BAUER, Olivier KORMANN, Mme Brigitte DA COSTA, M. Joël IMMER, Mme Valérie CARDET, M. Serge RECH, MMES Karine BERNARD, Christine KOHLER

<u>Absents avec procuration :</u>	Christine ACKER	à	Bernard ZENNER
	Hervé GROULT	à	Bernard ZENNER
	Alieth FEUVRIER	à	Michel HERGAT
	Patricia VEIDIG	à	Céline CONTRERAS
	Christelle MAZZOLINI	à	Olivier KORMANN

Absent excusé : Benoit STEINMETZ

Date de la convocation : 10 novembre 2020

Nombre de membres en exercice : 48
Nombre de membres présents : 42
Nombre de votants : 47

Secrétaire de séance : Sabrina MANCINI



7. Objet : Rapport d'Orientation Budgétaire 2021

En application des articles L. 2312-1 et L. 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée communautaire est invitée à débattre de l'orientation budgétaire 2021 qui fait l'objet du présent rapport.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) adressé aux Conseillers communautaires dans le cadre des rapports préalables est présenté et commenté en séance par le Président et le Vice-Président en charge des finances.

Après en avoir délibéré et considérant la présentation du rapport du DOB effectué en séance,

Après avis favorable du Bureau communautaire en date du 3 novembre 2020,

Il est demandé au Conseil communautaire :

- de prendre acte des propositions et orientations financières du DOB 2021,
- d'adopter par vote le rapport ci-annexé,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 47
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 18 novembre 2020

Le Président,

Michel PAQUET



Transmis au Contrôle de Légalité à Thionville

Le 26 NOV. 2020



Rapport 2021 d'orientations budgétaires

ROB 2021 - SOMMAIRE

1. Contexte général de l'élaboration du Budget 2021

- 1.1. Le contexte international et national
- 1.2. La loi de finances 2021
- 1.3. Le pacte fiscal
- 1.4. Le schéma de mutualisation
- 1.5. Les opportunités 2021
- 1.6. Le projet de territoire

2. Analyse financière rétrospective et prospective

- 2.1. Comptes administratifs et des résultats de clôture (estimation 2020)
- 2.2. Indicateurs et ratios financiers (estimation 2020)
- 2.3. La dette
 - 2.3.1 La capacité de désendettement (estimation 2020)
 - 2.3.2 La structuration de la dette
 - 2.3.3 L'évolution de la dette
- 2.4. Les orientations du Budget général 2021
 - 2.4.1 Le budget de fonctionnement et ses marges de manœuvre
 - 2.4.2 La consolidation des dépenses de personnel
 - 2.4.3 La fiscalité 2021
 - 2.4.4 Les engagements pluriannuels
 - 2.4.5 Les autres programmes d'investissement

3. Orientations 2021 des budgets annexes

- 3.1. Le budget assainissement collectif
- 3.2. Le budget assainissement non-collectif (SPANC)
- 3.3. Le budget « Bois et énergie »
- 3.4. Le budget ZA d'Entrange

PROPOS INTRODUCTIFS

Conformément à l'article L-2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Communes et EPCI de plus de 3 500 habitants sont tenus d'organiser un débat au sein de leur Conseil municipal ou communautaire sur les orientations à donner à leur budget, et ce, dans un délai de 2 mois précédant l'examen et le vote de celui-ci.

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) constitue un moment essentiel de la vie d'une collectivité. Il constitue la première étape du cycle budgétaire et permet à l'Assemblée délibérante d'engager la discussion sur les orientations budgétaires proposées par l'équipe municipale ou communautaire pour l'année à venir et sur les priorités à retenir pour le projet de Budget Primitif 2021. Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de l'équipe municipale ou de l'exécutif communautaire.

PROPOS INTRODUCTIFS

La loi du 7 août 2015, portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) précisée par le Décret du 24 juin 2016 n°2016-841, a renforcé le rôle du DOB en définissant son contenu.

Le DOB doit comporter les informations suivantes (article D.2312-3 du CGCT) :

- les orientations budgétaires
- les engagements pluriannuels envisagés
- la structure et gestion de la Dette
- la présentation de la structure, de l'évolution des dépenses et des effectifs : évolution prévisionnelle et exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail



Contexte général de l'élaboration du budget 2021

1.1. LE CONTEXTE INTERNATIONAL

Le contexte Mondial – Une croissance ralentie

Le contexte mondial est marqué par la crise de la Covid 19 qui a conduit à une récession généralisée de l'économie mondiale.

Selon le Fonds Monétaire International (FMI), la croissance mondiale devrait s'établir à $-4,9\%$ en 2020.

Cette croissance est estimée à $5,2\%$ en 2021. Le niveau de Produit Intérieur Brut (PIB) mondial devrait augmenter légèrement en 2021 avec $+0,6\%$.

Toutefois, les estimations n'ont jamais été aussi incertaines dans ce contexte de pandémie.

1.1. LE CONTEXTE INTERNATIONAL

Zone euro – Une croissance ralentie

La croissance dans la zone euro a enregistré un net recul de son PIB, notamment au cours du second trimestre :

- Baisse de 3,6% du PIB au 1^{er} trimestre
- Baisse de 12,1 % au second trimestre 2020 en lien avec les mesures mises en œuvre pour éradiquer la propagation de l'épidémie (confinement, aides publiques massives...).

La France fait partie des pays les impactés.

- Au 3^{ème} trimestre le PIB rebondit de plus de 12,1 %

1.1. LE CONTEXTE NATIONAL

Evolution de la croissance en France

Au second trimestre 2020, le PIB en volume chute fortement -13,8 % après avoir connu une baisse de -5,9 % au premier trimestre.

Cette évolution est liée à l'arrêt des activités (notamment celle non essentielles) dû au confinement mis en place mi-mars et début mai.

Au troisième trimestre, le PIB en volume augmente de 18,2 %. La France est le pays où le rebond de la consommation a été le plus important.

Les prévisions pour la fin de l'année demeurent incertaines. Après un vif rebond, l'économie française pourrait connaître une rechute notamment avec le durcissement des restrictions sanitaires décidé courant novembre.

Le FMI prévoit un taux de croissance de 6 % en 2021.

1.1. LE CONTEXTE NATIONAL

Le chômage en France

Selon les dernières prévisions de l'INSEE, le taux de chômage se situerait aux alentours de 9,5% de la population active fin 2020.

Un plan de relance de 100 000 € (sur 2 ans) est déployé par le gouvernement afin de redresser rapidement et durablement l'économie. Ce plan est axé sur :

- Le rebond de l'économie
- L'amélioration de la compétitivité des entreprises
- Le soutien aux plus fragiles

1.2. LOI DE FINANCES 2021

Le Projet de Loi de Finances 2021 (PLF)

Les dispositions déclinées ci-après sont celles présentées en 1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale.

Elles concernent principalement les EPCI et la CCCE au premier plan.

1.2. LOI DE FINANCES 2021

Les principales mesures impactant les collectivités territoriales

Baisse des impôts de production prévue à hauteur de 10 milliards d'euros (articles 3 et 4 du PLF 2021)

C'est-à-dire baisse des taxes qui pèsent sur les facteurs de production des entreprises indépendamment de leurs résultats afin d'améliorer la compétitivité des ces dernières.

Cette mesure se traduit par :

- ✓ La suppression de part régionale de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) qui sera compensée par l'Etat par une fraction de la TVA (Article 3 du PLF)
- ✓ **La réduction par 2 des impôts fonciers de l'industrie** (impactant communes et intercommunalités – Article 4 du PLF)

1.2. LOI DE FINANCES 2021

Cette mesure génère :

- Une baisse de 1,75 milliard de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)
- Une baisse de 1,54 milliard de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

Cette disposition s'applique à la centrale nucléaire de Cattenom (CNPE)

Le PLF prévoit une compensation égale aux bases supprimées, calculées chaque année par le taux de CFE (pour la partie CFE) et le taux de Foncier Bâti (FB) (pour la partie FB).

La base retenue sera évolutive, mais le taux sera figé.

Elle privera désormais la CCCE de 2 impôts dynamiques.

1.2. LOI DE FINANCES 2021

Impact CCCE

Pas de perte de recettes d'après la PLF. En effet, Communes et intercommunalités bénéficieront en 2021 d'un prélèvement sur les recettes de l'Etat en compensation de l'intégralité de la perte de fiscalité liée à l'abaissement de la fiscalité sur les locaux professionnels.

Toutefois, la hausse de recettes provenant d'une hausse des taux, ne pourra pas s'appliquer. Il s'agit donc d'une perte d'autonomie financière puisque une partie de l'impôt dynamique est remplacé par une compensation figée

LA CCCE a pu activer depuis 2016, la majoration spéciale du taux de CFE afin de rattraper le niveau moyen national. Ce dispositif ne pourra plus être activé et privera la CCCE d'un produit supplémentaire estimé à 700 000 €.

1.2. LOI DE FINANCES 2021

La part de la CVAE des communes et des EPCI n'est pas modifiée.

Il n'y a pas d'impact sur le montant de la CVAE perçue par la CCCE. Toutefois, le montant de cet impôt est très volatile et l'on constate des variations importantes d'une année sur l'autre en fonction de l'activité du CNPE sans que l'on puisse en connaître les raisons (unification des résultats du CNPE opérée à Bercy)

Par prudence, en 2021 la CCCE prévoit un montant de CVAE de l'ordre de 3 Millions d'euros:

Evolution du montant de la CVAE 2014-2021	
Année	Montant
2014	3 034 332,00 €
2015	3 087 402,00 €
2016	3 724 449,00 €
2017	2 956 062,00 €
2018	2 897 551,00 €
2019	2 552 692,00 €
2020	3 405 746,00 €
estimation 2021	3 000 000,00 €
TOTAL	24 658 234,00 €

1.2. LOI DE FINANCES 2021

Stabilité des dotations

L'Etat ne baissera pas les concours financiers aux collectivités.

- **La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** est stable en 2021 par rapport à 2020 avec un montant de 28,6 milliards d'euros. Au sein de cette dernière, les dotations de péréquation progressent (Article 22 du PLF)

La dotation d'intercommunalité de la CCCE devrait se situer aux alentours de 48 500 €. Les dotations de compensation devraient s'élever à 250 000 €.

	Montant 2014	Montant 2015	Montant 2016	Montant 2017	Montant 2018	Montant 2019	Montant 2020	Prévisions 2021
Dotation d'intercommunalité	1 121 644,00 €	687 436,00 €	260 000,00 €	25 298,00 €	39 560,00 €	44 000,00 €	48 400,00 €	48 500,00 €
Dotation de compensation	281 184,00 €	275 047,00 €	269 000,00 €	262 230,00 €	256 754,00 €	250 000,00 €	242 500,00 €	250 000,00 €
Total	1 402 828,00 €	962 483,00 €	529 000,00 €	287 528,00 €	296 314,00 €	294 000,00 €	290 900,00 €	298 500,00 €

Depuis 2014, la CCCE s'est donc vu privée de plus de 1,3 million d'euros de dotation d'Etat

1.2. LOI DE FINANCES 2021

- Les dotations de solidarité urbaine et solidarité rurale augmenteront chacune de 90 millions d'euros.
- Les montants de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), la dotation de soutien à l'investissement des Départements et de la politique de la ville restent quasi identiques à l'année dernière.
- Les dotations de compensation de la CCCE sont estimées à 150 000 €

1.2. LOI DE FINANCES 2021

Les principales mesures impactant les collectivités territoriales

Acte II de la suppression de la Taxe d'Habitation (TH) votée par la Loi de Finances 2020

80% des foyers fiscaux ne paient plus la TH en 2020

20% des ménages la paieront encore en 2021: pour ces derniers, l'allègement sera de 30% en 2021, puis de 65 % en 2022.

En 2023, cette taxe sera totalement supprimée.

En 2021, les collectivités ne percevront plus de recettes provenant de la TH (résidences principales) Elles percevront désormais une compensation fiscale.

Là également, la CCCE s'est vu priver d'un impôt dynamique et progressif surtout en milieu transfrontalier qui connaît une forte pression foncière.

Pour rappel, les mécanismes de compensation de la TH sont les suivants :

Pour les Communes:

Attribution de la part départementale de la TFB complétée par une attribution d'impôt national.

Pour les Intercommunalités et les Départements :

Les pertes de recettes seront compensées par le transfert d'une fraction de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA).

1.2. LOI DE FINANCES 2021

Les principales mesures impactant les collectivités territoriales

Neutralisation des effets de la suppression de la Taxe d'Habitation sur les indicateurs de calcul des dotations de péréquation

En effet, la suppression de la Taxe d'Habitation a profondément « ébranlé » les indicateurs fiscaux (potentiels fiscal et financier) qui étaient assis sur cette dernière.

Le PLF prévoit des mesures de neutralisation afin qu'il n'y ait pas d'effet sur les dotations et fonds de péréquation (DGF, FPIC...)

1.2. LOI DE FINANCES 2021

Le FPIC (Fonds national de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales)

Le PLF 2021 prévoit des mesures permettant de neutraliser les impacts de la suppression de la fiscalité ayant une incidence sur le FPIC (article 58)

Il sera estimé à 2 700 000 € (contre 2 500 000 € en 2020)

Il est fort probable que le FPIC connaisse une hausse sensible à partir de 2022.

Prélèvement FNGIR estimé à l'identique : 13 889 252,00 €

Automatisation du FCTVA

La gestion automatisée du FCTVA est inscrite dans le PLF 2021 et devrait être mise en place progressivement sous 3 ans.

1.2. LOI DE FINANCES 2021

Les autres dispositions du PLF 2021

- Possibilité d'instaurer une exonération facultative supplémentaire de Contribution Economique Territoriale (CET) en cas de création ou d'extension d'établissement pour les Communes et les EPCI. Cette dernière serait à la charge des collectivités concernées (Article 42).
- Transfert à la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) de la gestion des taxes d'urbanisme (article 44) des Directions Départementales des Territoires (DDT), principalement pour la taxe d'aménagement...
- Mesure concernant la taxe d'aménagement (Article 43) : possibilité pour les Départements d'instituer la part départementale de la taxe d'aménagement pour financer des opérations de transformation de terrains abandonnés, en friche, en espaces naturels.

1.2. LOI DE FINANCES 2021

Conclusion

- L'autonomie des Collectivités territoriales se restreint.
- Les marges de manœuvre financières de la CCCE également.

La taxe foncière demeure le seul impôt sur lequel les collectivités ont la maîtrise.

L'avenir est peu rassurant. En effet, par expérience, on peut douter de la pérennisation de certaines compensations de l'Etat sur le long terme.

- Aucune aide spécifique Covid 19 n'a été mise en place par l'Etat pour soutenir les Collectivités Territoriales (pas de chômage partiel, pas d'aide sur les services publics suspendus : périscolaire, centre aquatique...).

1.2. LOI DE FINANCES 2021

- La pandémie de Covid 19 aura fortement impacté les Collectivités Territoriales. Pour la CCCE le coût de la crise sanitaire est évalué à :
- Une perte de recettes de l'ordre de 320 000 €
 - Une augmentation des dépenses de plus 1 million d'euros

Ces éléments chiffrés ne tiennent pas compte des nouvelles restrictions prise par l'Etat fin octobre 2020.

Estimation pertes de recettes

OBJET	MONTANT TTC
Régie piscine (de mars à juin inclus)	90 825,00 €
Régie Multi-accueils (de mars à juin inclus)	223 741,00 €
Taxe de séjour (30% de perte)	3 581,00 €
Total perte de recettes	318 147,00 €

Estimation dépenses supplémentaires

OBJET	MONTANT TTC
Aides aux entreprises en difficultés - FARE	250 400,00 €
Participation Fonds de solidarité entreprises en difficulté - Région Grand Est	60 000,00 €
Dotation DSC 2020 spéciale COVID	567 998,00 €
Primes versées agents des service Ordures Ménagères, step et service assainissement	19 500,00 €
Agents désinfection des locaux (jeunes job été)	3 435,00 €
Location d'un véhicule ramassage des Ordures Ménagères	3 480,00 €
Location d'une benne à déchet 1er avril au 15 mai 2020	7 310,12 €
Achat de masques (dont matériel de confection) et solutions hydroalcooliques	83 641,00 €
Produits entretien et matériel divers (gants, désinfectant...)	2 437,30 €
Achat matériel aménagement bâtiments (signalétique....)	9 679,26 €
Total des dépenses supplémentaires	1 007 880,68 €

1.3. LE PACTE FISCAL

Le pacte financier et fiscal:

Ce pacte adopté par délibération en date du 7 avril 2015 prendra fin en 2020.

Une réflexion a été engagée par la commission Finances afin de déterminer les nouvelles orientations de ce dernier.

Pour mémoire, sur le pacte précédent :

Fonds de concours

- l'enveloppe générique : 670 000 € (sans les Restes à Réaliser)
- l'enveloppe ERAVIC : 270 000 € (sans les RAR)

La dotation de solidarité

L'enveloppe de Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) versée au profit des Communes sera estimée à 1 200 000 €

Le FPIC

La prise en charge intégrale par la CCCE, estimée à 2 700 000 € en 2021

1.3. LE PACTE FISCAL

Pour financer ces éléments le pacte prévoyait :

- L'activation de la majoration spéciale de CFE en 2021 mais ne peut plus avoir lieu en 2021, le taux national étant désormais rattrapé
- Augmentation de la taxe de Foncière sur les propriétés bâties dans la limite de 1 point par an – Attention, les bases du CNPE seront plafonnées à 50%

1.3. LE PACTE FISCAL

Les attributions de compensation (AC) :

Le montant des AC a été mis à jour par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT). Ces montants sont quasiment comparables à ceux de l'année 2020 :

- Montant des AC positives : 255 767,00 €
- Montant des AC négatives : 652 711,50€

1.4. LE SCHÉMA DE MUTUALISATION

Le schéma de mutualisation :

Le schéma voté en 2015 reste applicable et n'a pas fait l'objet de modification. Depuis 2019, deux pistes sont étudiées :

- ✓ Mise en place de groupements de commande pour les marchés de fournitures et prestations de service à destination des communes intéressées. A cet effet, un groupe de travail a été mis en place et les besoins des communes ont été recensés.
- ✓ Mise en place d'une police communautaire mutualisée avec les communes. Une réflexion est engagée avec ces dernières. Le recueil des attentes de chaque commune pour amorcer cette réflexion a été effectué. Ce dossier a été mis en suspens compte tenu des futures échéances électorales

Les nouveaux élus locaux du mandat devront réaborder ces thématiques et adopter un positionnement définitif

1.5. LES OPPORTUNITÉS

Les opportunités 2021 :

- ✓ Le contrat de ruralité : 2021 sera la dernière de la contractualisation. Une suite est d'ores et déjà envisagée.

rappel des projets intercommunaux soutenus :

- Construction de la Maison de la Nature (353 700 €)
- Construction d'une chaufferie bois au centre aquatique de Breistroff-la-Grande (129 157 €)

L'enveloppe dévolue au Département de la Moselle n'est pas encore définie à l'heure actuelle. Les projets qui seront déposés en 2021 n'ont encore pas été identifiés.

1.6. LES ORIENTATIONS NOUVELLES

Le projet de territoire :

- ✓ La CCCE vient d'engager une démarche pour redéfinir les orientations du projet de territoire afin de dégager les grandes orientations politiques du mandat.
- ✓ Une méthodologie participative a été proposée en intégrant les élus locaux mais également les forces vives du territoire au travers du Conseil de Développement
- ✓ Le planning prévisionnel de cette action est établi pour une livraison du projet et du plan d'actions en septembre 2021.



Analyse financière rétrospective et prospective

RÉTROSPECTIVES 2020

Un élément déterminant du contexte de préparation des Budgets primitifs 2021 est la situation des finances de la CCCE à l'issue de l'exercice 2020 avec notamment une analyse :

- des indicateurs et ratios financiers
- de la dette

Le budget 2021 étant voté en décembre 2020, les résultats de clôture 2020 de l'ensemble des budgets ne sont pas connus.

Le budget 2021 sera donc voté sans reprise des résultats antérieurs qui sont pour la CCCE conséquents. Ils seront réintégrés en 2021 par budget supplémentaire.

RÉSULTATS DE CLÔTURE ESTIMES BUDGET PRINCIPAL

	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020 - Chiffres estimés au 04/11/2020
Solde d'investissement	5 387 986,94 €	-7 477 213,67 €	-4 360 789,70 €	324 759,00 €
Excédent cumulé antérieur	9 261 264,23 €	14 649 251,17 €	7 172 037,50 €	2 811 247,80 €
Résultat de clôture	14 649 251,17 €	7 172 037,50 €	2 811 247,80 €	3 136 006,00 €
Restes à Réaliser	10 350 180,70 €	6 428 228,72 €	7 113 121,84 €	7 500 000,00 €
Résultat net de clôture	4 299 070,47 €	743 808,78 €	-4 301 874,04 €	-4 363 994,00 €

	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Estimation CA 2020
Solde de fonctionnement	6 488 637,62 €	7 070 666,88 €	6 756 055,23 €	4 884 263,00 €
Excédent cumulé antérieur	1 364 388,61 €	853 026,23 €	923 693,61 €	3 179 749,00 €
Résultat de clôture	7 853 026,23 €	7 923 693,11 €	7 679 748,84 €	8 064 012,00 €

RÉSULTATS DE CLÔTURE ESTIMES

BUDGET ASSAINISSEMENT

	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020 - Chiffres estimés au 04/11/2020
Solde d'investissement	821 099,73 €	-442 998,44 €	206 585,47 €	- 543 000,00 €
Excédent cumulé antérieur	-93 389,22 €	727 710,51 €	284 712,07 €	491 297,54 €
Résultat de clôture	727 710,51 €	284 712,07 €	491 297,54 €	- 51 702,46 €
Restes à Réaliser	1 064 139,84 €	172 443,37 €	295 575,65 €	50 000,00 €
Résultat net de clôture	-336 429,33 €	112 268,70 €	195 721,89 €	- 101 702,46 €

	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Estimation CA 2020
Solde de fonctionnement	757 734,63 €	326 201,33 €	589 028,84 €	154 458,00 €
Excédent cumulé antérieur	702 617,03 €	1 434 102,08 €	1 760 303,41 €	2 349 332,25 €
Résultat de clôture	1 460 351,66 €	1 760 303,41 €	2 349 332,25 €	2 503 790,25 €

RÉSULTATS DE CLÔTURE ESTIMES BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Section de fonctionnement	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020 - Chiffres arrêtés au 04/11 /2020
Solde de fonctionnement	72 443,93 €	-79 145,28 €	73 431,09 €	-7 863,55 €
Excédent cumulé antérieur	-52 172,47 €	20 271,46 €	-58 873,82 €	14 557,27 €
Résultat de clôture	20 271,46 €	-58 873,82 €	14 557,27 €	6 693,72 €

RÉSULTATS DE CLÔTURE ESTIMES BUDGET BOIS ET ENERGIE

Section de fonctionnement	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020 - Chiffres estimés au 04/11/2020
Solde de fonctionnement	-250,83 €	-1 472,33 €	-41 202,56 €	-9 474,36 €
Excédent cumulé antérieur	50 400,00 €	9 947,44 €	8 475,11 €	-32 727,45 €
Résultat de clôture	50 149,17 €	8 475,11 €	-32 727,45 €	-42 201,81 €
Section d'investissement	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Estimation CA 2020
Solde d'investissement	82 078,27 €	-106 387,68 €	25 835,96 €	1 537,70 €
Excédent cumulé antérieur	-1 785,00 €	80 293,27 €	-26 094,41 €	-258,45 €
Résultat de clôture	80 293,27 €	-26 094,41 €	-258,45 €	1 279,25 €
Restes à Réaliser	120 495,00 €	-34 208,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat net de clôture	-40 201,73 €	8 113,59 €	-258,45 €	1 279,25 €

RÉSULTATS DE CLÔTURE ESTIMES BUDGET ZA ENTRANGE

Section de fonctionnement	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020 - Chiffres estimés au 04/11/2020
Solde de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	24 454,26 €
Excédent cumulé antérieur	224 321,65 €	224 321,65 €	224 321,65 €	224 321,65 €
Résultat de clôture	224 321,65 €	224 321,65 €	224 321,65 €	248 775,91 €
Section d'investissement	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Estimation CA 2020
Solde d'investissement	-43 396,55 €	-66 438,03 €	-87 514,61 €	-26 000,00 €
Excédent cumulé antérieur	-423 317,12 €	-466 713,67 €	-533 151,70 €	-620 666,31 €
Résultat de clôture	-466 713,67 €	-533 151,70 €	-620 666,31 €	-646 666,31 €
Restes à Réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat net de clôture	-466 713,67 €	-533 151,70 €	-620 666,31 €	-646 666,31 €

2.2. INDICATEURS ET RATIOS FINANCIERS (SIMULATION)

La capacité d'autofinancement du budget principal				
	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Estimation Année 2020
Recettes réelles de fonctionnement	39 564 178,87 €	40 439 759,62 €	42 558 633,50 €	42 617 423,20 €
Dépenses réelles de fonctionnement	32 212 433,15 €	32 066 708,95 €	34 129 666,08 €	36 163 807,23 €
Epargne brute (CAF brute)	7 351 745,72 €	8 373 050,67 €	8 428 967,42 €	6 453 615,97 €

Equilibre financier				
	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Estimation Année 2020
Epargne brute (CAF brute)	7 351 745,75 €	8 373 050,17 €	7 463 862,00 €	6 453 615,97 €
Intérêts de la dette	407 328,18 €	449 832,11 €	422 767,23 €	462 214,00 €
Epargne de gestion	7 759 073,93 €	8 822 882,28 €	7 886 629,23 €	6 915 829,97 €
Remboursement en capital	1 169 826,13 €	1 127 567,96 €	1 000 736,72 €	1 575 040,00 €
Epargne nette (CAF nette)	6 181 919,59 €	7 245 482,71 €	7 428 230,70 €	4 878 575,97 €

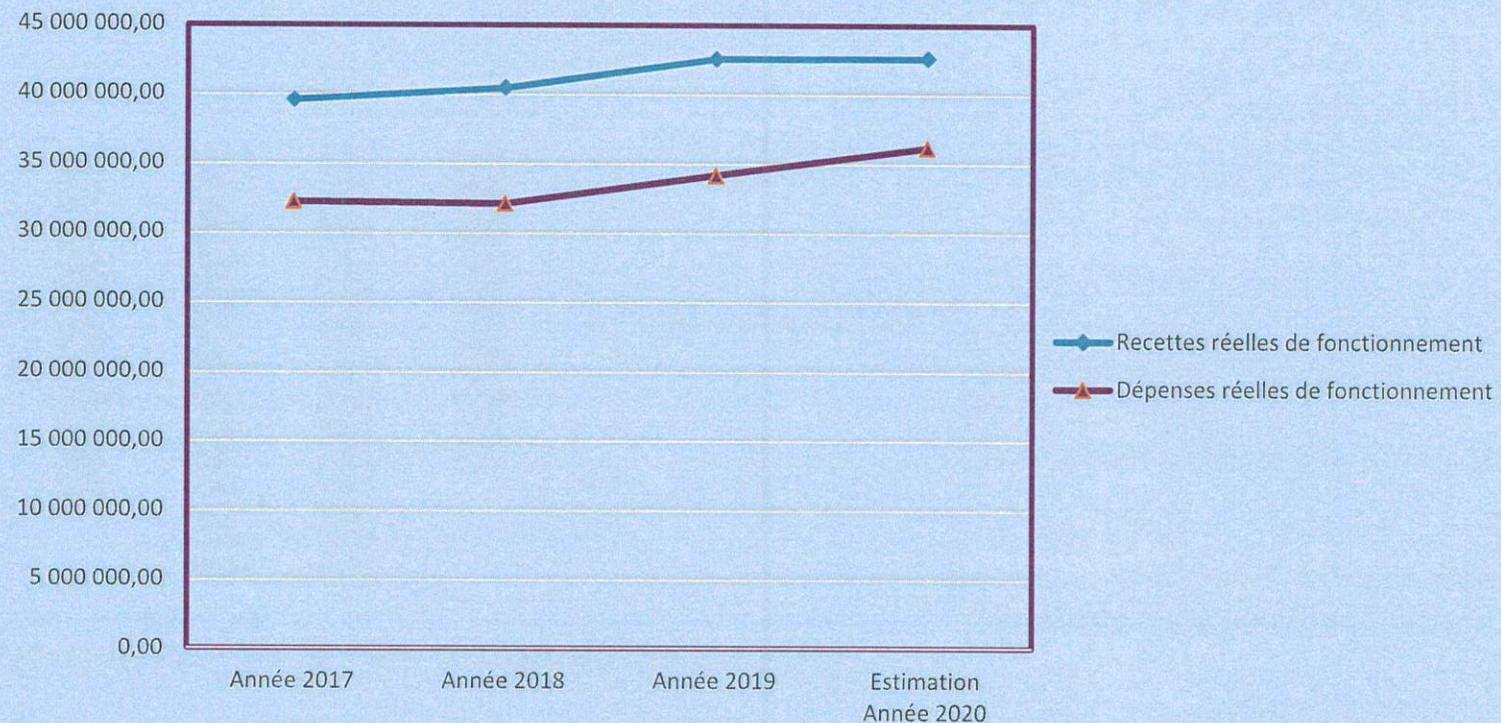
* Recettes réelles de fonctionnement : Total des recettes minorées du montant de la dotation aux amortissements

* Dépenses réelles de fonctionnement : Total des dépenses minorées du montant de la dotation aux amortissements

* Epargne de gestion : Excédent des recettes réelles de fonctionnement sur des dépenses réelles de fonctionnement, hors intérêts de la dette

2.2. INDICATEURS ET RATIOS FINANCIERS (SIMULATION)

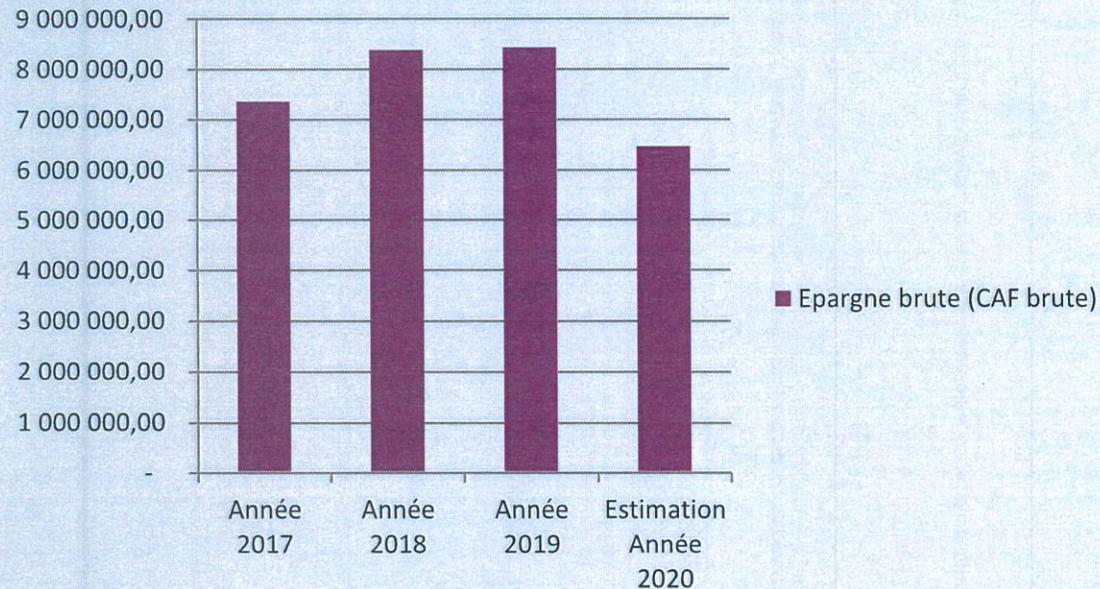
Evolution des recettes et des dépenses réelles de fonctionnement



Entre 2017 et 2020, les dépenses réelles progressent moins vite que les recettes réelles. La CCCE évite ainsi l'effet ciseau.

2.2. INDICATEURS ET RATIOS FINANCIERS (SIMULATION)

Evolution de la CAF du Budget Principal



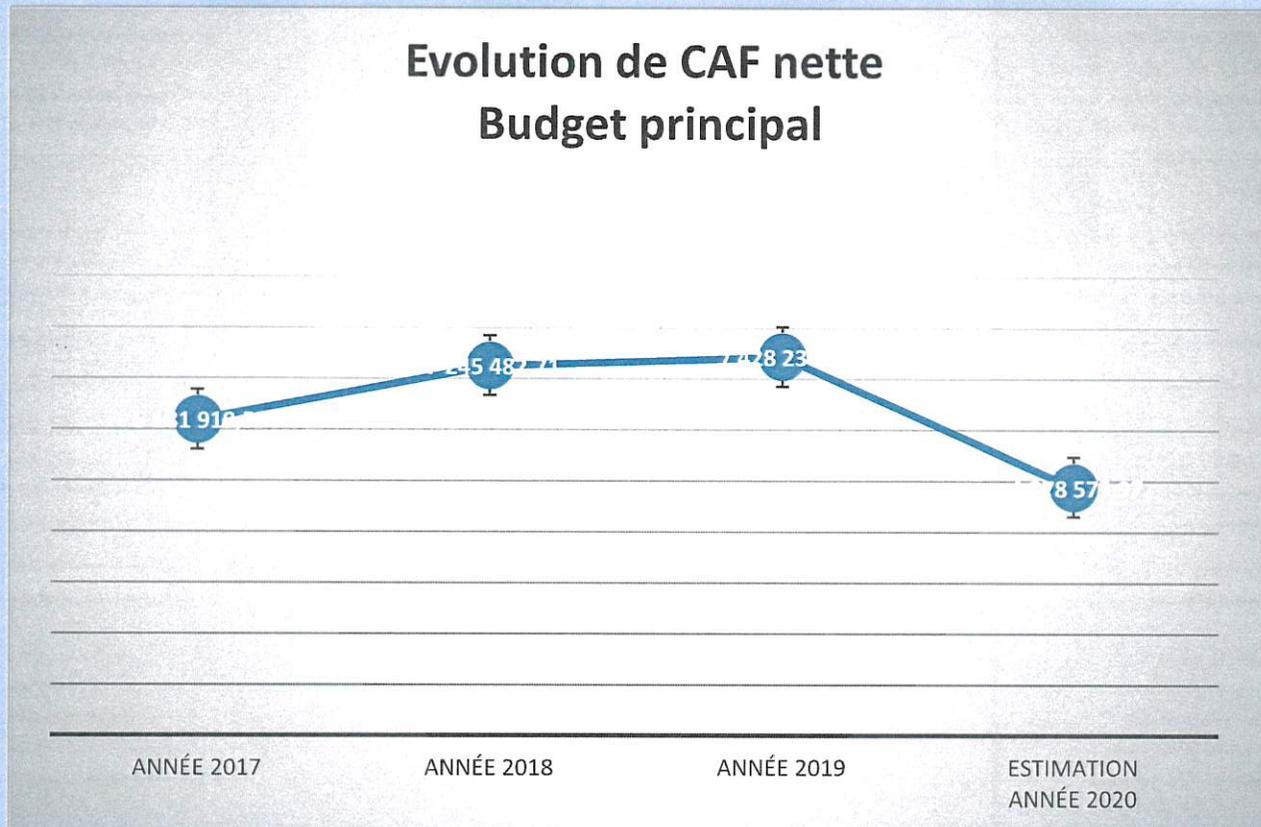
CAF brute : Excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement.

Elle permet d'apprécier la santé financière d'une collectivité.

C'est ce qu'on appelle la CAF (Capacité d'Autofinancement)

La CAF brute du budget général devrait se stabiliser en 2021 d'après les simulations opérées.

2.2. INDICATEURS ET RATIOS FINANCIERS (SIMULATION)



La CAF nette : est l'épargne de gestion après déduction de l'annuité de la dette

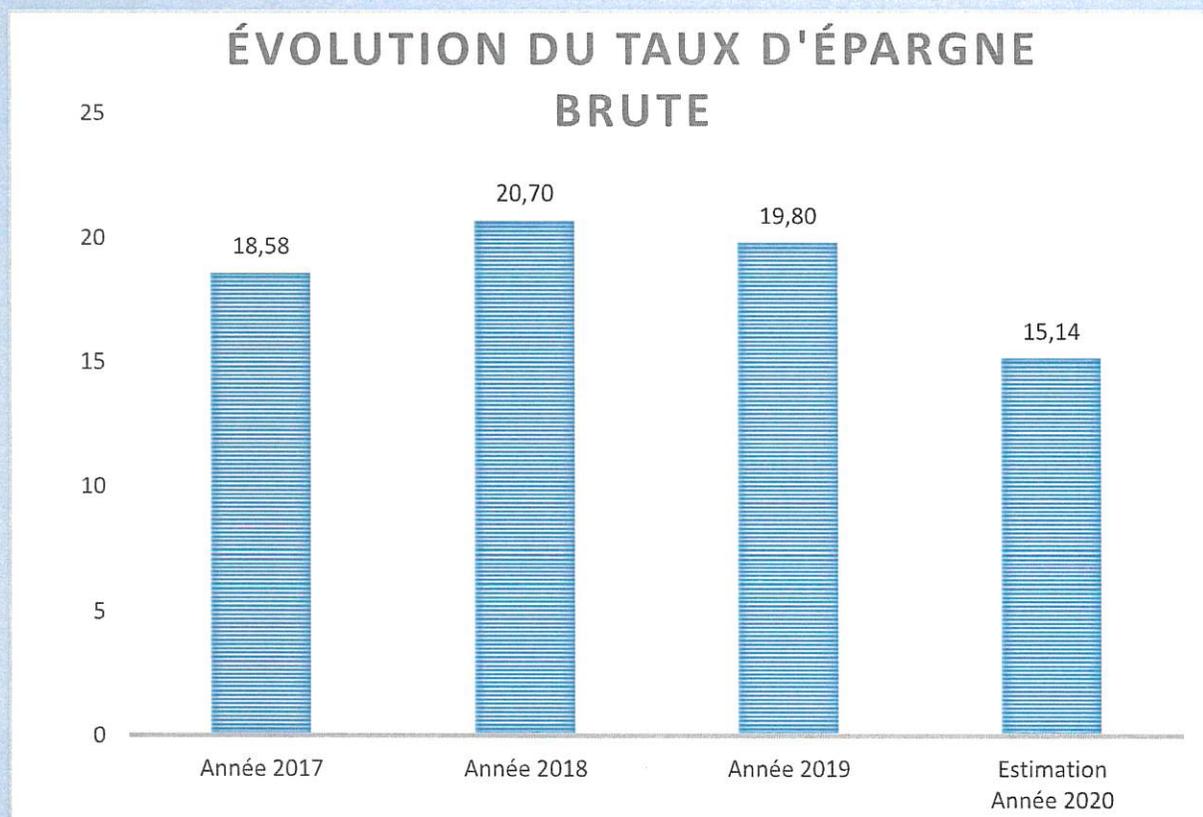
La CAF nette mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut, après financement des remboursements de la dette.

2.2. INDICATEURS ET RATIOS FINANCIERS (SIMULATION)

Le taux d'épargne brute : La CAF brute/Recettes réelles de fonctionnement

Il est généralement admis qu'un ratio situé entre 8% et 15% est satisfaisant.

Le taux de la CCCE est donc plus favorable.



Ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir et rembourser la dette. Il s'agit de la part des recettes de fonctionnement qui ne sont pas absorbées par les dépenses récurrentes de fonctionnement.

2.3. LA DETTE (SIMULATION)

2.3.1 La capacité de désendettement de la CCCE

La CAF brute est également utilisée pour l'analyse de la capacité de désendettement. Ce ratio est une mesure de la solvabilité financière d'une collectivité.

Il permet de déterminer le nombre d'année nécessaire pour rembourser intégralement le capital de la dette.

Le budget principal

	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020
Encours dette (au 31/12)	22 559 475,51	21 431 907,45	27 431 170,73	35 861 415,00
CAF brute *	7 351 745,72	8 373 050,17	7 463 862,00	6 453 615,97
Capacité de désendettement (en années)	3,07	2,56	3,68	5,56

Rappelons que la loi fixe un plafond qui est de 12 ans pour les Communes et EPCI.

La CCCE se situe largement en dessous de ce seuil. Le recours à l'emprunt est donc maîtrisé.

* CAF brute 2020 estimée

2.3. LA DETTE (SIMULATION)

Le budget assainissement

	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020
Encours dette (au 31/12)	10 452 118,48	9 983 977,36	9 491 575,61	8 982 295,90
CAF brute *	1 880 318,42	790 053,47	778 461,00	620 138,35
Capacité de désendettement (en années)	5,56	12,64	12,19	14,48

Les budgets consolidés

	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020
Encours dette (au 31/12)	33 078 593,99	31 415 884,81	36 922 746,34	44 843 710,90
CAF brute *	9 169 726,51	9 163 103,64	8 242 323,00	7 073 754,32
Capacité de désendettement (en années)	3,61	3,43	4,48	6,34

- CAF brute 2020 estimée

2.3. LA DETTE

En 2020, la CCCE gère 22 emprunts sur l'ensemble de ces budgets (y compris celui lié au transfert de la compétence « gestion des aires des gens du voyage ». Le paiement s'effectue directement auprès de la Commune de Hettange-Grande via une convention de reversement de prêt).

2.3. LA DETTE

2.3.2 La structuration de la dette 2021

CCCE - Budget principal												
N°	Organisme prêteur	Date Acq.	Durée	Per	Date Fin	Mt. Initial	CRD 01/01/2021	Montant des intérêts à verser en 2021	Montant des amortissements à verser en 2021	Annuité 2021	Taux	Type taux
	Objet											
E8	CAISSE D'EPARGNE	25/05/2006	15	M	25/04/2021	180 000,00 €	5 130,05 €	38,35 €	5 130,05 €	5 168,40 €	3,5600	Fixe
	EMPRUNT 200601 Résidence automne											
E13	CAISSE D'EPARGNE	25/05/2008	15	T	25/02/2023	1 500 000,00 €	291 436,41 €	10 640,11 €	126 031,97 €	136 672,08 €	4,3500	Fixe
	EMPRUNT 200801 stade Entrange + tx VICC											
E2	DEXIA	01/08/2008	14	S	01/02/2021	1 000 422,31 €	47 420,34 €	850,72 €	47 420,34 €	48 271,06 €	3,5100	Fixe
	EMPRUNT 200501 Reprise prêt HG											
E3	CAISSE D'EPARGNE	05/09/2012	15	T	05/10/2027	1 000 000,00 €	551 861,71 €	24 216,26 €	68 442,50 €	92 658,76 €	4,6000	Fixe
	EMPRUNT 201201 tx voirie											
E10	CAISSE D'EPARGNE	25/11/2013	20	T	25/11/2033	2 000 000,00 €	1 439 344,35 €	34 911,20 €	90 799,75 €	125 710,95 €	2,7000	Révisable
	EMPRUNT 201301 tx ERA/VICC											
E11	CAISSE D'EPARGNE	05/03/2014	21	T	05/12/2034	2 000 000,00 €	1 527 295,71 €	37 122,40 €	87 951,36 €	125 073,76 €	2,7000	Révisable
	EMPRUNT 201401 travaux											
E12	LA BANQUE POSTALE	01/09/2014	25	T	01/06/2039	3 000 000,00 €	2 535 965,61 €	34 198,00 €	83 067,52 €	117 265,52 €	1,4700	Révisable
	EMPRUNT 201402 tx ERA/VICC											
E14	CAISSE DEPOT ET CONSIGNATIONS	24/12/2014	40	T	20/12/2056	10 568 300,00 €	9 527 872,51 €	157 874,58 €	291 532,90 €	449 407,48 €	1,7500	Révisable
	EMPRUNT voirie											
E16	COMMUNE HETTANGE GRANDE	19/04/2017	10	A	23/10/2026	490 120,00 €	352 556,00 €	10 691,00 €	38 321,00 €	49 012,00 €	4,4000	Fixe
	Aire Accueil Gens du Voyage											
E17	CREDIT MUTUEL	15/12/2017	20	T	30/11/2037	3 600 000,00 €	3 122 006,57 €	42 850,45 €	163 836,79 €	206 687,24 €	1,4000	Fixe
	EMPRUNT travaux AP2											
E18	LA BANQUE POSTALE	31/12/2019	19	T	31/12/2038	7 000 000,00 €	6 723 684,22 €	50 076,48 €	368 421,04 €	418 497,52 €	0,7500	Fixe
	EMPRUNT travaux AP2											
E19	LA BANQUE POSTALE	19/05/2020	19	T	01/06/2039	10 000 000,00 €	9 736 842,10 €	74 469,92 €	526 315,80 €	600 785,72 €	0,7700	Fixe
	EMPRUNT travaux AP2											
					Total	42 338 842,31 €	35 861 415,58 €	477 939,47 €	1 897 271,02 €	2 375 210,49 €		

Le capital restant dû au 31/12/2021 sera de : 33 964 144,56 €

3. LA DETTE

CCCE - Budget assainissement collectif												
N°	Organisme prêteur	Date Acq.	Durée	Per	Date Fin	Mt. Initial	CRD 01/01/2021	Montant des intérêts à verser en 2021	Montant des amortissements à verser en 2021	Annuité 2021	Taux	Type taux
	Objet											
E6	CREDIT AGRICOLE Emprunt 200701 tx asst	21/06/2007	15	T	30/01/2022	2 000 000,00 €	217 686,39 €	6 021,97 €	173 293,83 €	179 315,80 €	3,9300	Fixe
E4	CAISSE D'EPARGNE LORRAINE Emprunt 200801 tx asst	25/05/2008	20	T	25/02/2028	1 300 000,00 €	610 885,68 €	26 623,17 €	72 806,23 €	99 429,40 €	4,5600	Fixe
E7	CREDIT AGRICOLE Emprunt 201201 inv.asst Beyren Puttel.	05/02/2013	20	T	05/11/2032	500 000,00 €	350 969,89 €	15 312,43 €	22 636,41 €	37 948,84 €	4,4700	Fixe
E5	CAISSE D'EPARGNE LORRAINE Emprunt 201301 tx asst	25/11/2013	20	T	25/11/2033	1 000 000,00 €	719 672,16 €	17 455,60 €	45 399,88 €	62 855,48 €	2,7000	Révisable
E1	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS Emprunt 2014	24/12/2014	40	T	23/12/2056	4 637 000,00 €	4 323 652,54 €	64 828,00 €	89 800,64 €	154 628,64 €	1,7500	Révisable
E9	AGENCE DE L'EAU	01/02/2015	10	A	01/02/2024	14 140,00 €	5 656,00 €	0,00 €	1 414,00 €	1 414,00 €	0,0000	Taux 0
E12	CREDIT MUTUEL EMPRUNT construction station épuration	07/11/2017	25	T	30/11/2042	2 900 000,00 €	2 606 533,24 €	38 532,84 €	100 788,20 €	139 321,04 €	1,5000	Fixe
E10	AGENCE DE L'EAU	01/02/2017	10	A	01/02/2027	95 600,00 €	66 920,00 €	0,00 €	9 560,00 €	9 560,00 €	0,0000	Taux 0
E11	AGENCE DE L'EAU	01/02/2019	10	A	01/02/2028	100 400,00 €	80 320,00 €	0,00 €	10 040,00 €	10 040,00 €	0,0000	Taux 0
					Total	12 547 140,00 €	8 982 295,90 €	168 774,01 €	525 739,19 €	694 513,20 €		

Le capital restant dû au 31/12/2021 sera de : 8 456 556,71 €

3. LA DETTE

CCCE - Budget bois et énergie												
N°	Organisme prêteur	Date Acq.	Durée	Per	Date Fin	Mt. Initial	CRD 01/01/2021	Montant des intérêts à verser en 2021	Montant des amortissements à verser en 2021	Annuité 2021	Taux	Type taux
	Objet											
E1	CREDIT MUTUEL	15/12/2017	15	T	30/11/2032	67 000,00 €	54 506,99 €	608,50 €	4 260,90 €	4 869,40 €	1,1500	Fixe
	Emprunt Construction d'un hangar à palettes											
					Total	67 000,00 €	54 506,99 €	608,50 €	4 260,90 €	4 869,40 €		

Le capital restant dû au 31/12/2021 sera de : 50 246,09 €

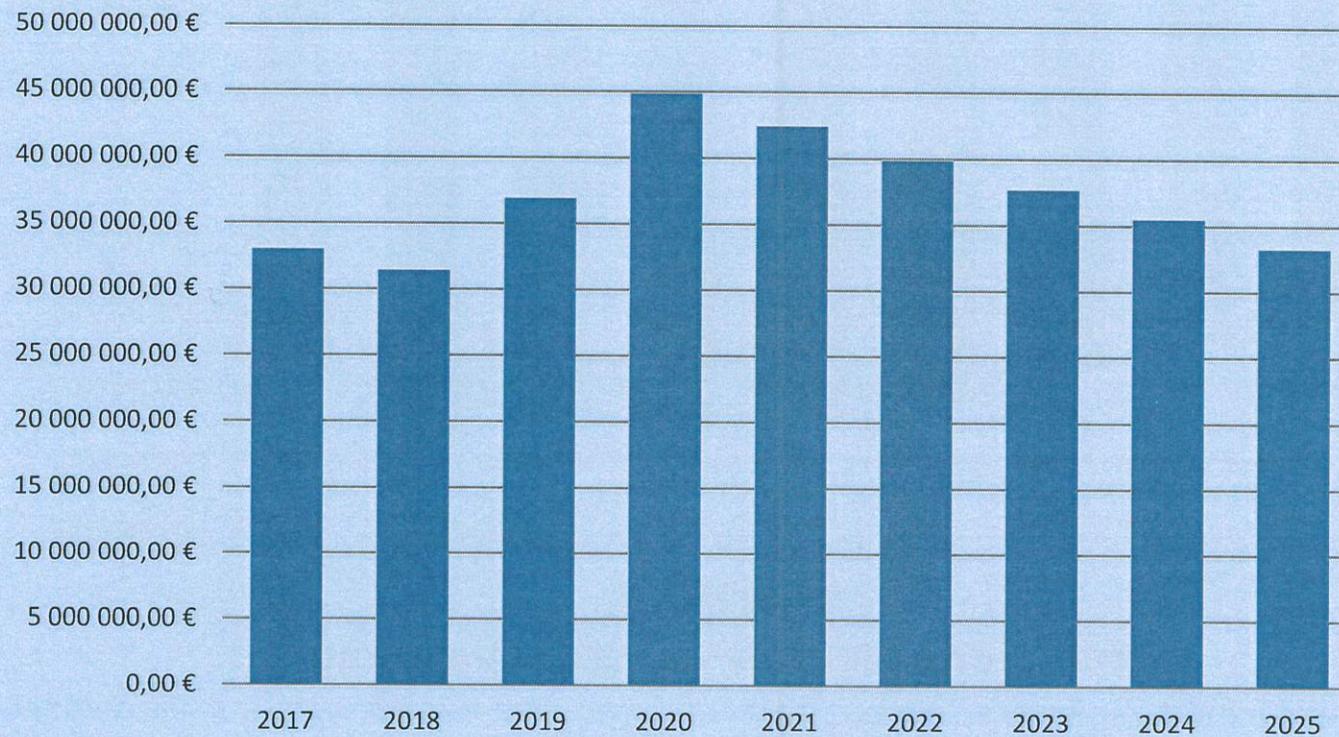
CCCE - Budgets consolidés				
Mt. initial	CRD 01/01/2021	Montant des intérêts à verser en 2021	Montant des amortissements à verser en 2021	Annuité 2021
54 952 982,31 €	44 898 218,47 €	647 321,98 €	2 427 271,11 €	3 074 593,09 €

Le capital restant dû consolidé au 31/12/2021 sera de : 42 470 947,36 €

3. LA DETTE

▶ 2.3.3 L'évolution de la dette

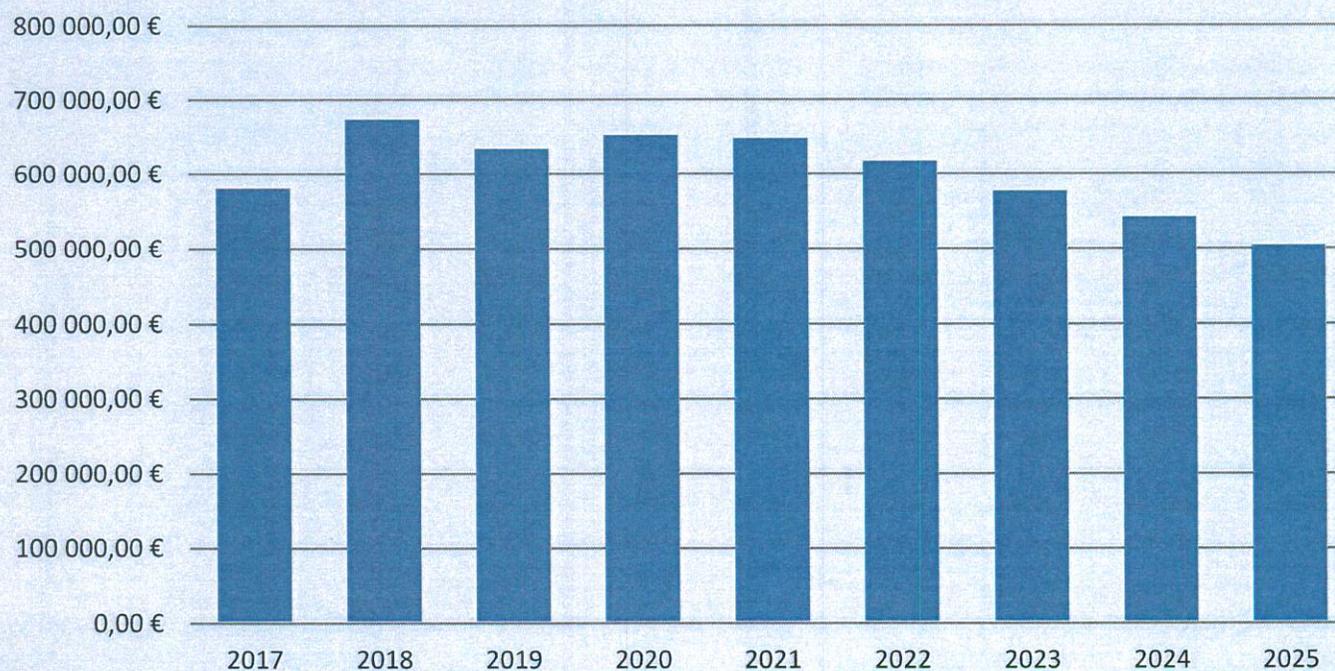
Evolution du capital restant du - Budgets consolidés



3. LA DETTE

▶ 2.3.3 L'évolution de la dette

Evolution des intérêts restants dus - Budgets consolidés



2.3. LA DETTE

- Le Capital Restant dû (CRD) sera de 34 millions au 31/12/2021 pour le Budget général
- Le CRD sera de 8,45 millions au 31/12/2021 pour le Budget annexe Assainissement Collectif
- Le CRD pour la dette consolidée sera de 42,7 millions au 31/12/2021

Sans emprunt nouveau, la dette passera à 33,3 millions en 2025 soit 10 millions de désendettement sur le mandat sans souscription nouvelle.

2.4. LES ORIENTATIONS DU BP 2021

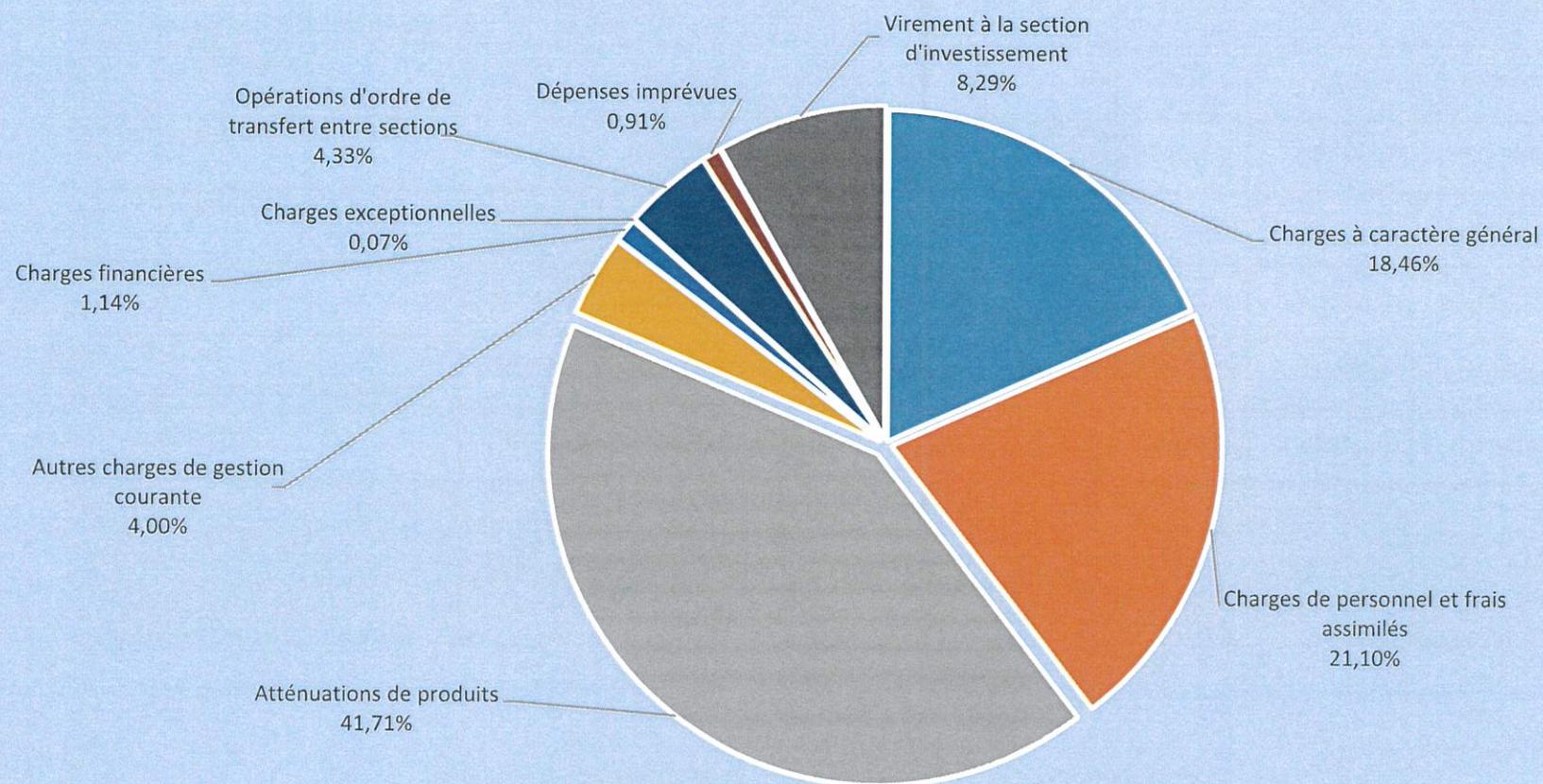
2.4.1 Le budget de fonctionnement et ses marges de manœuvre

Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	Budget Primitif 2018	CA 2018	Budget Primitif 2019	CA 2019	Budget primitif 2020	Budget Primitif + Budget supplémentaire 2020	Estimation CA 2020	Prévisions 2021
011	Charges à caractère général	7 232 472,80 €	5 483 644,83 €	8 424 895,00 €	6 489 725,16 €	8 718 652,00 €	8 764 452,00 €	6 803 313,58 €	8 105 260,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 472 150,00 €	6 666 637,62 €	8 734 068,00 €	7 907 762,40 €	9 019 397,00 €	9 019 397,00 €	8 746 527,46 €	9 268 120,00 €
014	Atténuations de produits	17 948 610,00 €	17 858 178,43 €	18 262 767,00 €	17 862 661,00 €	18 317 767,00 €	18 317 767,00 €	18 395 848,24 €	18 319 767,00 €
65	Autres charges de gestion courante	2 094 922,01 €	1 597 473,42 €	1 733 529,00 €	1 448 565,80 €	2 058 230,00 €	2 058 230,00 €	1 457 657,77 €	1 755 100,00 €
66	Charges financières	465 406,00 €	449 832,11 €	433 902,00 €	422 767,23 €	480 000,00 €	525 086,00 €	484 685,19 €	500 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	2 018 003,19 €	10 942,54 €	2 012 034,00 €	9 883,36 €	1 990 004,00 €	1 990 004,00 €	275 774,99 €	30 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 310 000,00 €	1 302 383,29 €	1 443 477,00 €	1 499 813,63 €	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €	1 569 352,92 €	1 900 000,00 €
022	Dépenses imprévues	600 000,00 €	0,00 €	600 000,00 €	0,00 €	100 000,00 €	300 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	2 438 872,00 €	0,00 €	1 339 586,00 €	0,00 €	1 864 710,00 €	4 753 572,84 €	0,00 €	3 639 850,00 €
Total		41 580 436,00 €	33 369 092,24 €	42 984 258,00 €	35 641 178,58 €	44 048 760,00 €	47 228 508,84 €	37 733 160,15 €	43 918 097,00 €

2.4. LES ORIENTATIONS DU BP 2021

Prévisions structurées des dépenses de fonctionnement 2021



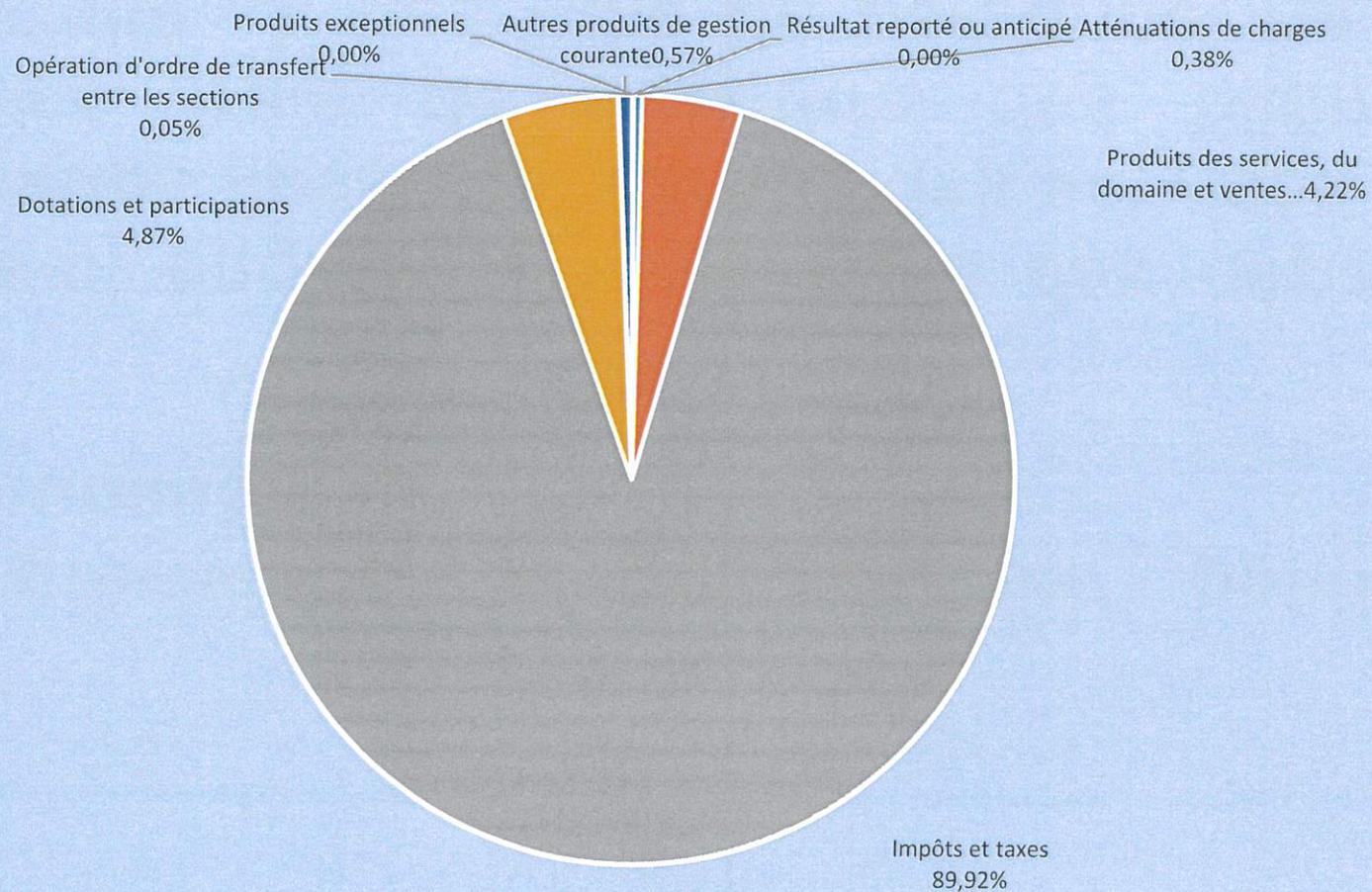
2.4. LES ORIENTATIONS DU BP 2021

Les recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	Budget Primitif 2018	CA 2018	Budget Primitif 2019	CA 2019	Budget Primitif 2020	Budget Primitif + Budget supplémentaire 2020	Estimation CA 2020	Prévisions 2021
013	Atténuations de charges	70 000,00 €	220 796,86 €	200 000,00 €	298 972,80 €	160 000,00 €	160 000,00 €	259 333,17 €	165 000,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes...	1 848 717,00 €	1 400 254,26 €	1 766 398,00 €	2 160 936,78 €	1 839 640,00 €	1 839 640,00 €	1 273 679,46 €	1 852 745,00 €
73	Impôts et taxes	36 421 747,77 €	36 477 583,50 €	37 580 263,00 €	37 608 971,08 €	39 639 977,00 €	39 639 977,00 €	39 732 290,47 €	39 491 752,00 €
74	Dotations et participations	2 176 595,00 €	2 145 631,94 €	2 219 307,00 €	2 139 979,34 €	2 139 717,00 €	2 139 717,00 €	1 101 574,38 €	2 137 371,00 €
75	Autres produits de gestion courante	180 350,00 €	186 110,12 €	245 250,00 €	238 775,75 €	249 426,00 €	249 426,00 €	201 782,36 €	251 229,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	9 382,44 €	14 000,63 €	121 972,15 €	- €	0,00 €	48 763,36 €	0,00 €
042	Opération d'ordre de transfert entre les sections	30 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €
002	Résultat reporté ou anticipé	853 026,23 €	0,00 €	929 039,37 €	0,00 €	0,00 €	3 179 748,84 €	0,00 €	0,00 €
Total		41 580 436,00 €	40 439 759,12 €	42 984 258,00 €	42 569 607,90 €	44 048 760,00 €	47 228 508,84 €	42 617 423,20 €	43 918 097,00 €

2.4. LES ORIENTATIONS DU BP 2021

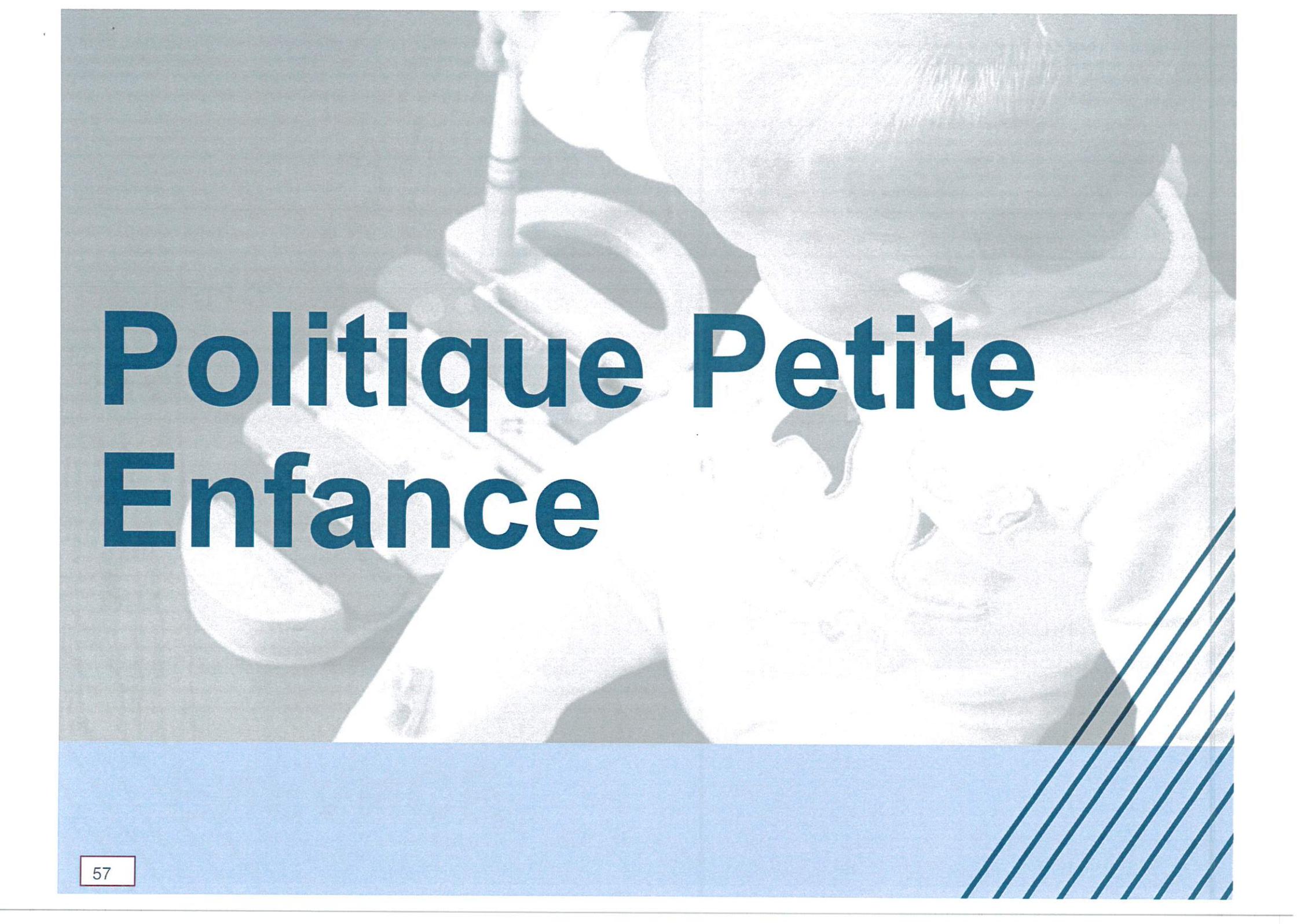
Prévisions structurées des recettes de fonctionnement 2021



LES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires par politiques communautaires.

Celles-ci englobent l'ensemble des dépenses et recettes liées aux actions des services ainsi que les frais de structure des bâtiments (électricité...). Les frais de personnel ne sont pas inclus.

A young child with dark hair is looking down at a tablet computer. A hand is holding a pen over the tablet. The scene is brightly lit, and the child is wearing a light-colored shirt. The background is slightly blurred, showing what appears to be a desk or table.

Politique Petite Enfance

ENFANCE

Prévisions dépenses : 1 511 980 €

Ces dépenses comprennent les frais de structure de l'ensemble des multi-accueils, du RAM (Relais Assistant Maternel) ainsi que les dépenses liées à l'extrascolaire et à la mutualisation

► Les actions suivantes seront reconduites :

- Les participations pour l'exercice de la compétence extrascolaire et les actions de mutualisation seront reconduites. Les dépenses sont évaluées 983 200 €.

Il faut noter que certaines communes ont repris la gestion du périscolaire en régie directe. La CCCE a par conséquent conventionné avec ces dernières pour l'exercice de ces missions extrascolaires (ALSH petites et grandes vacances).

- Maintien du Pass'Code et école du spectateur

Prévisions recettes : 2 270 180€ provenant essentiellement des reversements CAF (PSU, CEJ....) et des régies des multi-accueils.



Politique Développement Économique

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

LES BUDGETS ZONES

▶ Deux budgets zones ont été clôturés comptablement et ont été intégrés au budget général :

- ▶ le budget ZA Hettange-Grande
- ▶ le budget ZA Kanfen

(Il s'agit d'une obligation réglementaire de clôturer les budgets annexes dès lors que ceux-ci sont concédés)

Le budget général a supporté les déficits constatés.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Prévisions dépenses 348 380 €

Application de la convention de restitution du Foncier Bâti sur les Zones d'Activités (ZA)

Aménagement du territoire :

► Adhésion au Syndicat E. LOGIN 4 (Europort) :

Pour rappel le montant de la cotisation 2020 s'élevait à 45 657€. En 2021, la cotisation devrait être identique.

La gouvernance d'Europort a été modifiée. Le nom de la structure est désormais « Devenir E Login 4 ».

L'abattoir intercommunautaire devrait s'implanter sur ses emprises tout comme les futures installations au SYDELON. Une réflexion sur la redistribution de la richesse fiscale par le syndicat a été demandée et tarde à être instruite par les services de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville (CAPFT).

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

- ▶ Adhésion à Moselle Attractivité. Pour rappel la cotisation 2020 s'élevait à 38 727 €, en 2021, elle devrait être du même ordre.
 - ▶ Adhésion au SCOTAT : 22 300 €
 - ▶ Adhésion au pôle métropolitain transfrontalier : on peut estimer que la cotisation 2020 devrait rester identique à celle de 2021 autour de 7 500 €
-
- ▶ Maintien des partenariats avec Alexis, Initiative Lorraine Nord,
 - ▶ **Prévisions recettes : 57 429 €** provenant de la location des cellules commerciales à la MED (Maison des Entreprises) et de celles du bâtiment « Lidl ».



Politique Sportive



SPORT

Prévisions dépenses : 1 612 590,00 €

- ▶ Piscine : 814 000 € : Dépenses relatives à l'exploitation (électricité, chauffage..)
- ▶ Evènement « CCCE Open de golf » sous la forme d'un tournoi professionnel Alpstour, en lien avec les scolaires
- ▶ La labélisation relative à « Terre de jeux Paris 2024 » a été acceptée. Une enveloppe de 50 000 € est proposée pour assurer les évènementiels «Terre de jeux, Paris 2024 »

Parallèlement, la CCCE sera base arrière et centre d'entraînement des délégations pour le tir.

- ▶ Soutien aux événements organisés par les associations reconnues d'intérêt communautaire, (manifestations d'intérêt communautaire, appel à projet, intervention dans les écoles, anniversaires d'associations...) : 176 200 € pour l'ensemble des subventions. Les principaux événements sont : Tour de Moselle 2020, Tournois des Minikid's, stage multi-foot à Hettange-Grande....

SPORT

- ▶ Remplacement du programme Micado.Comcom par d'autres projets d'animations sportives en lien avec l'espace aquatique Cap Vert



- ▶ Prise en charge des frais de transport des élèves des écoles du territoire pour permettre l'accès des enfants aux équipements sportifs communautaires (Gymnases, Dojos, Terrains de Tennis, Espace Nautique CAP VERT...) : 108 000€ (en baisse suite crise sanitaire)
- ▶ Etude concernant l'opportunité de créer un nouvel équipement communautaire à vocation événementiel dans le domaine de la culture et du sport : 40 000 €

Prévisions recettes : **333 500€** provenant pour l'essentiel de la régie piscine mais comprenant également le rachat de l'énergie photovoltaïque au stand de tir, la subvention du Conseil Départemental pour la location du Dojo et la régie tennis (quasi identique à 2020).



Politique culture & patrimoine

CULTURE

Prévisions dépenses : 353 400 €

- ▶ Report en 2021 du dispositif pilote de diffusion, de sensibilisation et de développement des activités musicales avec l'Orchestre Symphonique Divertimento dirigé par Zahia ZIOUANI. Déploiement de concerts en grande ou petite formation symphonique à destination du tout public, des scolaires et des musiciens des écoles de musique du territoire. Une enveloppe globale de 147 000 € (hors concert du Nouvel an) est affectée à ce dispositif.
- ▶ Maintien du circuit itinérant de séances de cinéma en plein-air très appréciées en 2020
- ▶ Partenariats avec les associations d'intérêt communautaire (subvention sur projet et anniversaire) et poursuite de la politique de soutien aux associations : 134 600 €.

CULTURE

- ▶ Maintien du dispositif d'aides aux ravalements de façades à destination des administrés dans les volets suivants :
 - Accompagnement aux porteurs de projets par l'intermédiaire d'une convention avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)
 - Subventionnement des travaux réalisés

A noter que la Région Grand-Est ne subventionne plus les dépenses liées aux prestations de suivi et de conseils relatives aux ravalements de façade.



Politique tourisme & relations transfrontalières

TOURISME

Prévisions dépenses : 309 700 € (Comprenant les frais de fonctionnement de la citadelle)

- ▶ Développement de l'Office de Tourisme (classement à renouveler, démarche de commercialisation de produits assemblés, labellisation des sites...). La réserve naturelle nationale a reçu l'agrément de l'Education Nationale. L'agrément de Rodemack est en cours d'obtention.
- ▶ Redéfinition des partenariats avec les différents acteurs comme le réseau des Villes Fortifiées, EUREGIO
- ▶ Subvention au Club Vosgien pour l'entretien des circuits de randonnées intégrant le futur sentier de la fortification autour de Cattenom
- ▶ Cotisations annuelles auprès des réseaux touristiques partenaires : Atout France, Office de Tourisme de France, Fédération régionale des OTSI, Union départementale des OTSI, etc....: 8 000 €
- ▶ Marché aux Vins des Plus Beaux Villages de France 2021 (coût financier plus important compte-tenu de la situation sanitaire)

TOURISME

- ▶ Salon du tourisme
- ▶ Une réflexion sera engagée sur la signalétique touristique du territoire en lien avec les signalétiques d'information locales existantes des Communes
- ▶ La Taxe de séjour a été instituée au 1^{er} janvier 2018. Une annexe budgétaire spécifique sera créée conformément à la réglementation en vigueur. Le montant prévu en 2021 est d'environ 12 000 €.
- ▶ Travail sur la commercialisation des produits touristiques et marketing territorial engagé par la commission et en lien avec Moselle Attractivité sur certaines thématiques.
- ▶ Les manifestations « Lumières d'hiver » et salon du tourisme seront reconduites et de plus grande ampleur
- ▶ Poursuite de la programmation musicale estivale sur Rodemack durant les dimanches d'été.

Prévisions recettes : **45 600 €** émanant de la taxe de séjour, des recettes liées à la manifestation marché aux vins et à la régie de l'office du tourisme.



Politique environnementale

ENVIRONNEMENT

Prévisions dépenses : **2 480 950 €**

Dépenses liées à la collecte et au traitement des ordures ménagères et assimilés, au fonctionnement des déchetteries et de la Réserve naturelle :

- ▶ Participation au SYDELON : 1 900 000€
- ▶ Projet de développement de la permaculture sur le territoire
- ▶ Mise en place d'animations pédagogiques diverses (RNN, fête de la nature, fête de la science...)
- ▶ Poursuite du dispositif d'extension des consignes de tri
- ▶ Mise en place d'un contrôle d'accès permettant d'identifier les particuliers
- ▶ Poursuite de la démarche PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial
- ▶ Le développement de la filière éolienne : les études sont suspendues aux autorisations administratives en lien avec la cartographie des aléas miniers.

Prévisions recettes : **407 953 €** Recettes émanant principalement des actions de recyclage papier, verre, métaux, du reversement des soutiens financiers provenant des éco-organismes et d'une subvention de la DREAL pour la réserve naturelle

GEMAPI

Prévisions dépenses : 172 200€

- ▶ Interventions ponctuelles sur la végétation à la demande des élus et des administrés (Demandes ponctuelles) : 100 000 €
- ▶ Entretien pluriannuel des traversées urbaines (fauchage annuel dans les traversées des communes sensibles) : 10 000 €
- ▶ Entretien des haies champêtres: 10 000 €
- ▶ Participation à Moselle Aval : 18 289 € (prestation de conseils et de formation à la prévention contre les inondations)

Prévisions recettes : 29 000 €

Recette émanant de l'AERM relative au financement du poste de la chargée de mission

EAUX PLUVIALES

Prévisions dépenses : 100 000€

► Frais d'intervention : 100 000€ enveloppe pour projets non affectés

VOIRIE

Entretien de la voirie et des réseaux : 1 066 000 €

MOBILITE

Les montants de crédits nécessaires seront déterminés par le Budget Supplémentaire en fonction de la position adoptée sur la prise de compétence.



Politique Sociale

SOCIAL

Prévisions dépenses 159 120 €

Obtention de la labélisation France Services

- ▶ Maintien des aides à l'aménagement de l'Habitat (CALM, etc...)
- ▶ Soutien à diverses associations : Espace Rencontre, ATAV, Apolo'J, APSIS....53 000 €
- ▶ Concours divers à l'UNCASS, à la Mission Locale, à Elips
- ▶ Chantier technique d'insertion (équipe de 4 personnes dont un encadrant)
- ▶ Dispositif Solidacar poursuivi avec un bilan communautaire positif
- ▶ Maintien de l'aide au financement de la formation BAFA en direction des adolescents et des adultes habitant le territoire

Prévisions recettes : **217 500 €** correspondant aux loyers versés par l'APADIC pour la location de la Résidence d'automne et aux loyers versés par le FJT bénéficiant d'une mise à disposition de la cuisine centrale. Recette d'environ 30 000 € attendue de l'Etat au titre du fonctionnement du point d'accueil de France Services.

LES SERVICES COMMUNAUTAIRES

INFORMATIQUE :

Prévisions dépenses : 136 600 € (dont multimédia et 20 000 € pour la cotisation aménagement numérique à Moselle Fibre)

- ▶ Maintenance de l'ensemble des logiciels métiers de la Maison communautaire
- ▶ Intervention auprès des Communes membres
- ▶ Petit matériel

ETUDES ET RECHERCHES :

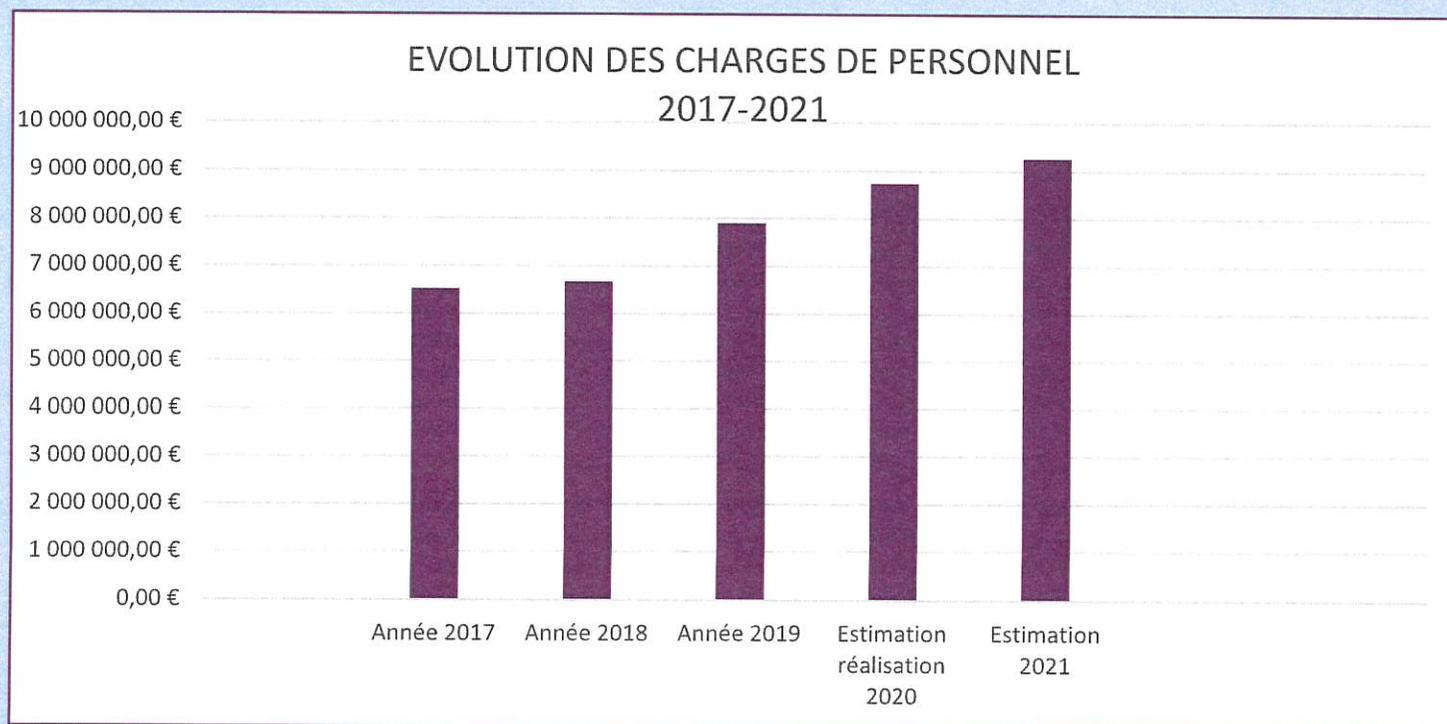
- Projet de Territoire : 60 0000€

2.4. LES ORIENTATIONS DU BP 2021

2.4.2 La consolidation des dépenses de personnel

	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Estimation réalisation Année 2020	Estimation 2021
Charges de personnel et frais assimilés	6 513 000,29 €	6 666 637,62 €	7 907 762,40 €	8 746 527,00 €	9 268 120,00 €

Source : comptes administratifs



L'augmentation de la masse salariale depuis 2015 s'explique par :

POLE DEVELOPPEMENT SECTORIEL

Centre Nautique Cap Vert :

Le Conseil communautaire, par délibération en date du 25 septembre 2018, a retenu la régie directe comme mode de gestion pour l'espace aquatique à Breistroff-la-Grande.

Après avis favorable du Comité technique en date 13 novembre 2018, les contrats de droit privé ont été transférés, de droit, suite à la reprise de l'activité par la CCCE, au préalable, par un délégataire.

Ainsi ont été créés au tableau des effectifs les emplois transférés et nécessaires au fonctionnement de l'espace aquatique à Breistroff-la-Grande, soit :

- 8 postes d'ETAPS, correspondant aux emplois de Maître-nageur sauveteur et chef de bassin/directeur de la piscine
- 5 postes d'adjoint technique principal de deuxième classe correspondant aux emplois d'agents d'entretien
- 3 postes d'adjoint administratif principal de deuxième classe correspondant aux emplois d'agents d'accueil

Service culture :

La politique « Culture et Patrimoine » a été plus volontariste dès 2015. Une saison culturelle a été déclinée selon des formes diversifiées et qualitatives (arts de la rue, projets théâtre ou musique, cinéma en plein air...) et des partenariats avec des acteurs locaux (associations, écoles) ont été initiés ou consolidés. Il a fallu recruter un attaché territorial dont les missions sont :

- La préparation et l'animation de la Commission « Politique Culture-Patrimoine »,
- L'organisation des manifestations culturelles sur tout le territoire de la CCCE,
- Et l'animation du partenariat associatif (politique d'aide financière en matière culturelle).

POLE SOCIAL

La Communauté de Communes de Cattenom et Environs a décidé de construire sur la Zone d'Activités Economiques d'Entringe un équipement multi-vocations dénommé Pôle Social qui comprend une cuisine centrale et des locaux administratifs destinés au développement de sa politique sociale (actuellement France services).

Dans ce cadre, la Commission « Politique sociale » a mené une réflexion sur l'opportunité de mettre en place au sein de ce nouveau bâtiment une Maison de services au public.

La CCCE se dote ainsi d'un dispositif au service de tous ses publics (enfance, jeunesse, familles, personnes en situation de handicap, séniors, ...), lui permettant de :

- maintenir des services de qualité et de proximité en zone rurale,
- faciliter les démarches les plus courantes de ses habitants et celles des résidents des communes voisines,
- et offrir à ses utilisateurs un accès numérique accompagné d'un animateur formé.

Ainsi ont été créés au tableau des effectifs les emplois suivants :

- 1 Assistant principal socio-éducatif, qui a demandé sa mutation en 2018 et a été remplacé par 1 Attaché Territorial, responsable du service social en 2019

France SERVICES :

- 1 adjoint administratif principal de 2ème classe, agent d'accueil

Chantier technique d'insertion (Ouverture en avril 2019) :

- 1 adjoint technique, encadrant une équipe de 3 personnes en réinsertion
- 1 adjoint technique

Relais Assistants Maternels :

En 2016, pour obtenir l'agrément de la CAF, il a fallu augmenter l'amplitude d'ouverture aux usagers. L'agent en poste étant à 0.50 % (temps partiel de droit), il a été recruté une assistante sociale qui a demandé à travailler à temps partiel à 0.50 %, à compter d'octobre 2016 :

- 1 assistant socio-éducatif

POLE ENVIRONNEMENT

Filière bois :

En 2018, dans le cadre de sa politique « Protection de l'Environnement », la CCCE a décidé la mise en place de la valorisation d'une « filière Bois » à partir de la matière première récupérée en déchetterie. Cette première décision a été suivie d'une volonté d'étendre à une échelle plus importante la production de plaquettes bois pour alimenter les futures chaufferies communales et celle de la piscine communautaire à Breistroff-la-Grande. Recrutement d'un ETP :

- 1 poste d'adjoint technique

POLE JURIDIQUE

Service Marchés Publics :

La compétence GEMAPI (2018), la reprise en régie du centre aquatique Cap Vert (2019), ainsi que la volonté politique de programmer l'aménagement de toutes les voiries d'intérêt communautaire avant la fin du mandat justifient le recrutement de deux gestionnaires Marchés Publics. Recrutement de :

- 1 adjoint administratif, chargé des appels d'offres, du lancement de l'Appel d'offres jusqu'au solde du marché.
- 1 rédacteur, chargé des appels d'offres du lancement de l'Appel d'offres jusqu'au solde du marché.

POLE MOYENS & RESSOURCES

Service Ressources Humaines :

Le nombre important d'agents recrutés au tableau des effectifs sur postes permanents mais également en accroissement saisonnier ou temporaire (nombreux remplacements sur le secteur de la petite enfance notamment), ont obligé l'autorité territoriale à revoir le mode d'organisation du service et le logigramme des Ressources Humaines a été modifié. Il a fallu recruter :

- 1 adjoint administratif, en charge des contractuels (accroissement saisonnier, temporaire ou sur poste permanent) de la CCCE, depuis le recrutement jusqu'à la fin du contrat
- 1 adjoint administratif, en charge du plan de formation et de la carrière des agents

Service Finances :

La compétence GEMAPI (2018), la reprise en régie du centre aquatique Cap Vert (2019), la reprise en régie de l'aire d'accueil des gens du voyage, ainsi que la facturation de la redevance assainissement des communes de Breistroff-la- Grande et de Roussy justifient la création de deux postes supplémentaires au tableau des effectifs. Recrutement de :

- 1 adjoint administratif, aujourd'hui adjoint administratif principal de 2ème classe
- 1 adjoint administratif principal de 2ème classe

Service Secrétariat général :

Les missions du secrétariat général ont évolué de facto. Il a fallu recruter (2018) :

- 1 adjoint administratif, en charge de l'accueil (en remplacement de la titulaire du poste) et de la rédaction de courriers pour le Pôle Enfance & social

POLE TRAVAUX-BATIMENTS-URBANISME

Service Bâtiments :

Une station d'épuration a été ouverte en 2018 à Hettange-Grande. La reprise en régie du centre aquatique Cap Vert (2019), la reprise en régie de l'aire d'accueil des gens du voyage impliquent une maintenance plus importante des bâtiments, que la CCCE a décidé de réaliser au maximum en régie directe. Il a été recruté un deuxième agent de maintenance bâtiment en renfort :

- 1 adjoint technique principal de 2ème classe, en charge de la maintenance des Bâtiments

Service Instruction des autorisations d'urbanisme :

La montée en puissance du service : le conventionnement avec différentes communes relevant d'autres communautés de communes (CC de l'Arc Mosellan et CC des 3 frontières dont les conventions ont été signées entre 2015 et 2019) ont généré un nombre d'instructions d'autorisation d'urbanisme important, et nécessité le doublement des effectifs du service. Recrutement de :

- 1 adjoint administratif principal de 2ème classe - instructeur en charge de l'instruction des dossiers
- 2 rédacteurs - instructeurs en charge de l'instruction des dossiers
- 1 adjoint administratif en charge du secrétariat et en aide à l'instruction de certificats d'urbanisme

ETAT DU PERSONNEL A LA DATE DU 31/12/2020

Agents fonctionnaires stagiaires et titulaires				Femme	Homme	Temps Complet	Temps Partiel	Temps Non Complet
FILIERE ADMINISTRATIVE	Cat A	Attaché hors classe	1		1	1		
		Attaché Principal	3	3		3		
		Attaché	3	3		3		
	Cat B	Rédacteur Principal de 1ère classe	3	3		3		
		Rédacteur Principal de 2ème classe	1	1			1	
		Rédacteur	1	1		1		
	Cat C	Adjoint administratif Principal de 1ère classe	4	4		4		
		Adjoint administratif Principal de 2ème classe	10	7	3	10		
		Adjoint administratif	6	5	1	6		
FILIERE TECHNIQUE	Cat A	Ingénieur hors classe	1		1	1		
		Ingénieur Principal	1		1	1		
		Ingénieur	1		1	1		
	Cat B	Technicien Principal de 1ère classe	3		3	3		
		Technicien	4	1	3	4		
	Cat C	Agent de Maîtrise Principal	3		3	3		
		Agent de Maîtrise	5	2	3	5		
		Adjoint technique Principal de 1ère classe	1	1			1	
		Adjoint technique Principal de 2ème classe	7	1	6	7		
Adjoint technique	31	14	17	31				
FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE	Cat A	Infirmier en soins généraux de classe normale	2	2		2		
		Puéricultrice Hors Classe	1	1		1		
		Puéricultrice de classe supérieure	1	1		1		
		Educateur de Jeunes Enfants Classe Exce.	1	1		1		
		Educateur de Jeunes Enfants de 1ère classe	2	2		1	1	
	Educateur de Jeunes Enfants de 2ème classe	3	3		2	1		
	Cat C	Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	14	13	1	10	2	2
		Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	12	12		10	2	
	FILIERE ANIMATION	Cat C	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	4	4		3	1
Adjoint d'animation			12	12		9	3	
FILIERE SPORTIVE	Cat B	Educateur APS	1		1	1		
TOTALUX			142	97	45	128	12	2
Agents non titulaires				Femme	Homme	Temps Complet	Temps Partiel	Temps Non Complet
FILIERE ADMINISTRATIVE	Cat A	Attaché	5	2	3	5		
	Cat B	Rédacteur	3	2	1	3		
	Cat C	Adjoint administratif principal 2ème classe	3	3		1		2
Adjoint administratif		6	6		6			
FILIERE TECHNIQUE	Cat A	Ingénieur	2	2		2		
	Cat B	Technicien	6	1	5	6		
		Adjoint technique principal 2ème classe	4	4		1		3
Cat C	Adjoint technique	19	5	14	17		2	
	Educateur de Jeunes Enfants de 1ère classe	1	1		1			
FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE	Cat B	Educateur de Jeunes Enfants de 2ème classe	1	1		1		
		Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	5	5		5		
FILIERE CULTURELLE	Cat A	Attaché de conservatoire du patrimoine	1	1				1
FILIERE ANIMATION	Cat C	Adjoint d'animation	7	7		7		
FILIERE SPORTIVE	Cat B	Educateur APS	8	3	5	8		
TOTALUX			71	43	28	63	0	8

INFORMATIONS RELATIVES AUX DÉPENSES DU PERSONNEL

	Estimation réalisation 2020	Prévisions 2021
Rémunération des agents fonctionnaires	3 838 585,00 €	4 233 158,00 €
Rémunération des agents contractuels	1 991 613,00 €	2 196 334,00 €
Rémunération des apprentis	64 460,00 €	69 000,00 €
Rémunération des stagiaires écoles	2 300,00 €	2 500,00 €
Rémunération NBI, SFT	80 890,00 €	89 205,00 €
RI + HS agents fonctionnaires	691 863,00 €	762 980,00 €
RI + HS agents contractuels	516 099,00 €	569 150,00 €
TOTAL	7 185 810,00 €	7 922 327,00 €

* Ce tableau intègre exclusivement les éléments de rémunération brute des agents et ne fait pas apparaître les différentes charges patronales

2.4. LES ORIENTATIONS DU BP 2021

2.4.3 La stratégie fiscale 2021

- La stratégie fiscale sera directement conditionnée aux éléments actés au travers du pacte fiscal 2020-2026
- La revalorisation mécanique des bases n'est actuellement pas connue.

Depuis 2018, la revalorisation des bases de fiscalité est indexée sur l'inflation. Cette dernière est désormais égale au taux de variation entre novembre N-1 et novembre N-2 de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH).

2.4. LES ORIENTATIONS DU BP 2021

Évolution des produits fiscaux depuis 2016							
	Montant 2016	Montant 2017	Montant 2018	Montant 2019	Produit attendu 2020	Prévisions 2021	Evolution 2020/2021
Taxe Habitation	2 456 069,00 €	2 467 543,00 €	2 510 653,00 €	2 554 262,00 €	2 603 524,00 €	2 603 524,00 €	0,00 €
Foncier Bâti	6 003 140,00 €	6 236 725,00 €	6 429 570,00 €	6 664 552,00 €	6 849 116,00 €	6 849 116,00 €	0,00 €
Foncier non Bâti	17 718,00 €	17 773,00 €	- 17 994,00 €	18 421,00 €	18 586,00 €	18 586,00 €	0,00 €
Taxe additionnelle/taxe FNB	16 427,00 €	16 125,00 €	16 507,00 €	17 344,00 €	16 928,00 €		-16 928,00 €
CFE	13 224 467,00 €	14 508 942,00 €	15 682 490,00 €	16 935 735,00 €	18 102 812,00 €	18 102 812,00 €	0,00 €
CVAE	3 724 449,00 €	2 964 283,00 €	2 897 732,00 €	2 552 692,00 €	3 405 746,00 €	3 000 000,00 €	-405 746,00 €
IFER	8 025 264,00 €	8 101 475,00 €	8 165 719,00 €	8 104 587,00 €	8 185 632,00 €	8 185 632,00 €	0,00 €
Allocations compensatrices	71 873,00 €	101 349,00 €	105 317,00 €	140 954,00 €	158 638,00 €	158 638,00 €	0,00 €
TASCOM	55 881,00 €	69 189,00 €	63 979,00 €	65 371,00 €	65 371,00 €	65 371,00 €	0,00 €
TOTAL	33 595 288,00 €	34 483 404,00 €	35 889 961,00 €	37 053 918,00 €	39 406 353,00 €	38 983 679,00 €	-422 674,00 €

2.4. LES ORIENTATIONS DU BP 2021

La fiscalité des entreprises

- Pour mémoire, depuis 2016, la CCCE a pu activer la majoration spéciale de CFE conformément à la législation. En 2020, ce taux était de 26,22%. En 2021, cette majoration ne peut plus être utilisée. Le taux de CFE 2021 sera légèrement supérieur à celui de l'année dernière
- Confirmation du taux de TEOM institué à 0% et abandon de la redevance spéciale pour les entreprises.

La fiscalité des ménages

- Pour mémoire, conformément au précédent pacte fiscal et financier, le Taux de Foncier Bâti a augmenté de 1% par an depuis 2016. En 2020, il s'élève à 9,53%
- Pas d'augmentation de la TH et de la TFNB.

2.4. LES ORIENTATIONS DU BP 2021

Le budget d'investissement 2021 se limitera à l'inscription des opérations déjà actées au cours du BP 2020. En effet, considérant la période de crise sanitaire et le report des élections locales, les commissions thématiques de travail ont été formées en septembre. Ces dernières n'ont pas pu amorcer un travail de réflexion permettant d'acter de nouvelles orientations et projets politiques

Des actions nouvelles pourront être inscrites dans le cadre du BS 2021.

2.4. LES ORIENTATIONS DU BP 2021

2.4.4 Les engagements pluriannuels

Depuis 2012, la CCCE a adopté des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) permettant de planifier la mise en œuvre pluriannuelle des investissements.

3 projets font l'objet d'une autorisation de programme en 2020 :

- Travaux qualitatifs de voirie sur VICC: AP n°2
- Travaux de la citadelle : AP n°3
- Travaux d'aménagement numérique : AP n°4

Autorisation de programme : correspond à la limite supérieure du financement d'un équipement ou d'un programme donné

Crédits de paiement : constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant une année

2.4. LES ORIENTATIONS DU BP 2021

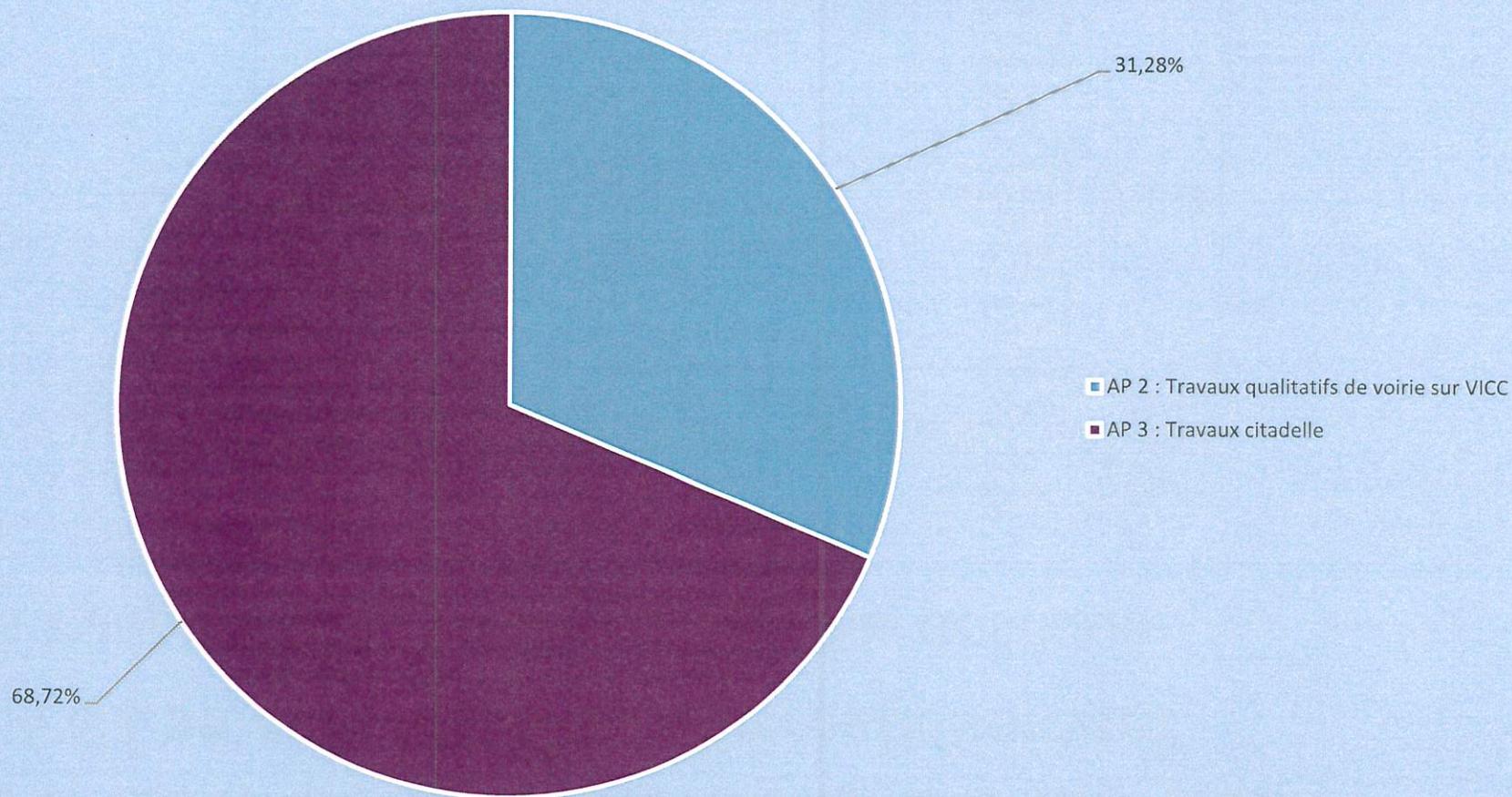
Dans le cadre du BP 2021, des crédits sont inscrits pour chacune de ces Autorisations de Programme comme indiqué dans les tableaux ci-dessous :

Autorisations de programme			Crédits de paiement		
Numéro	Libellé	Période	Montant total de l'AP	BP 2020 avec reports	Prévisions 2021 (sans reports)
2	Travaux qualitatifs de voirie sur VICC	2012 à 2021	42 800 000,00 €	13 786 300,00 €	289 000,00 €
3	Travaux citadelle	2012 à 2021	23 000 000,00 €	2 803 000,00 €	635 000,00 €
Total			82 496 500,34 €	16 589 300,00 €	924 000,00 €

L'AP n°4 prend fin en 2020.

2.4. LES ORIENTATIONS DU BP 2021

Structuration des Autorisations de Programme



2.4. LES ORIENTATIONS DU BP 2021

2.4.5 Les programmes d'investissement

Ils sont déclinés et présentés par politique.

Budget général

SERVICES	OBJET	MONTANT TTC DEPENSES	MONTANT TTC RECETTES	
TRAVAUX BATIMENTS -URBANISME-VRD				
Avance marché	Avance marché	600 000,00 €	600 000,00 €	
Eaux Pluviales	Travaux divers	150 000,00 €		
Voirie Hors AP	P+R Plantations	50 000,00 €		
	Ouvrage d'art seming	300 000,00 €		
	Arrêt bus à Entringe	100 000,00 €		
	Renforcement VL	150 000,00 €		
	Travaux rue artisans complément	15 000,00 €		
		<i>SS Total voirie Hors AP</i>	<i>615 000,00 €</i>	
Voirie - MOD	MOD	1 351 800,00 €	1 351 800,00 €	
Ap 2 - Voirie	Travaux de voirie	298 000,00 €		
Ap 3 - Citadelle	Toiture pavillon officiers	455 000,00 €		
	Travaux anciennes écuries	50 000,00 €		
	Sécurisation parc	30 000,00 €		
	Eclairage parc	50 000,00 €		
	Travaux pavillon des officiers	50 000,00 €		
		<i>SS Total Citadelle</i>	<i>635 000,00 €</i>	
Gymnase Entringe	Gymnase Entringe	50 000 €		
	<i>SS Total Gym Entringe</i>	<i>50 000 €</i>		
ST	Travaux chaufferie Bois	600 000,00	129 157,00 €	
	Travaux de raccordement	621 000,00		
	Travaux salle archives	140 000,00		
	Mobilier ST	3 000,00		
	Outillage ST (Bloc Béton, signalétique chantier....)	8 600,00		
	Défibrillateurs (divers bâtiments)	22 000,00		
	Hygiaphone	10 000,00		
		<i>SS Total ST</i>	<i>1 404 600,00</i>	<i>129 157,00</i>

Stand de tir	Trappes de désenfumage naturel : Pyrodôme stand de tir 1,2,3 & 4	100 000,00	
	Chauffage zone de tir	50 000,00	
	SS Total Stand tir	150 000,00	
Gymnase Rodemack	Paliers au droit des issues de secours	1 000,00	
	SSI	5 000,00	
	SS Total Gym Rodemack	6 000,00	
Gymnase Kanfen	Remplacement exutoires	25 000,00	
	Menuiseries extérieures	25 000,00	
	SS Total Gym Kanfen	50 000,00	
Piscine	Réhausse garde-corps palier/Escalier toboggan	7 600,00	
	Menuiseries extérieures	100 000,00	
	Fermeture bâches	10 000,00	
	Fourniture, pose et mise en service d'un système de mesures des trichloramines en continu	12 500,00	
	SS Total piscine	130 100,00	
Résidence automne	Création portillon escalier menant à la chaufferie	3 000,00	
	SS Total Résidence automne	3 000,00	
CCCE	Aménagement drapeaux	6 000,00	
	Mobilier	20 000,00	
	Salle Archives (mobilier)	20 000,00	
	Store Salle du Conseil	8 500,00	
	Supports pérennes pour manifestations	8 000,00	
	SS Total CCCE	62 500,00	
	S/Total	1 806 200,00	129 157,00
S/TOTAL TRAVAUX BATIMENTS -URBANISME-VRD		5 506 000,00	2 080 957,00

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL		
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Aides ACE	125 000 €
	Aides ACE A	100 000 €
	Caution	5 000 €
	Fonds résistance Région	24 000 €
	Acquisition de terrains	339 150 €
	Etude circuit court	10 000 €
	Travaux Lidl	300 000 €
	Abattoir	10 600 €
	S/Total	913 750 €
TOURISME	Escape game	25 000 €
	Ordinateur et imprimante	1 500 €
	Comptoir PMR OT et chaise	2 000 €
	Tablette + hot spot OT	2 000 €
	Téléphone	1 000 €
	Accueil blogueur pour référencement	2 000 €
	Citadelle révision signalétique	2 000 €
	Citadelle compteur d'entrée	4 000 €
	Hébergement insolite	15 000 €
	Aides aux gîtes	50 000 €
	S/Total	104 500 €
S/TOTAL DEVELOPPEMENT TERRITORIAL		1 018 250 €

ENVIRONNEMENT			
ENVIRONNEMENT	Eolien	5 000 €	
	Fonds concours transition énergétique	250 000 €	
	Conteneurs tris	20 000 €	
	Matériel permaculture et ruches projet citadelle	4 000 €	
CTE	Achat BEOM 19 tonnes	240 000 €	
	Conteneur fond mouvant	33 000 €	
	Outils VL, récupérateur huile et ratator	4 550 €	
Déchetterie Cattenom	Barrière bornes	16 000 €	
	Fondations et dalles accès conteneurs recyclerie	5 800 €	
	Câblage compacteur	1 500 €	
	Logiciel contrôle accès	5 400 €	
Déchetterie HG	Barrières bornes	16 000 €	
	Fondation et dalles accès conteneurs recyclerie	800 €	
	Terminal contrôle accès et lecteur carte bureau	3 000 €	
	Logiciel contrôle accès	5 400 €	
MAISON DE LA NATURE	Travaux Maison de la nature	1 500 000 €	513 700 €
	S/Total	2 110 450 €	513 700 €
RNN	Réfection des 3 bâtiments	25 000 €	
	Scénographie maison nature	10 000 €	
	Réfection escaliers bois parcours	10 000 €	
	S/Total	45 000 €	
GEMAPI	Poursuite programme	582 200 €	377 000 €
	S/Total	582 200 €	377 000 €
S/TOTAL ENVIRONNEMENT		2 737 650 €	890 700 €

DEVELOPPEMENT SECTORIEL			
INFORMATIQUE IFSP : 188 000 €	Nouvelle infrastructure serveur	80 000 €	
	Licence et logiciel nouvelle infrastructure	25 000 €	
	JVS 22 communes	78 000 €	
IFAGE : 242 000 €	Nouvelle infra serveur	80 000 €	
	Matériel : pc/écrans	55 000 €	
	Téléphonie/tablettes/divers	20 000 €	
	Licences nouvelles infra	25 000 €	
	Windows serveur	25 000 €	
	Logiciel RH	30 000 €	
	Insertion presse marché	2 000 €	
	Logiciel salle conseil	5 000 €	
	S/Total	425 000 €	
NTIC	Visioconférence salle conseil	28 000 €	
	Visioconférence mobile	3 000 €	
	Logiciel Visio conférence salle CC	5 000 €	
	Multimédia classe mobile	15 000 €	
	S/Total	51 000 €	
PISCINE	Autolaveuse	7 000 €	
	Potence PMR	7 000 €	
	Renouvellement matériel pédagogique	5 000 €	
		S/Total	19 000 €
S/TOTAL DEVELOPPEMENT SECTORIEL		495 000 €	0 €
COMMUNICATION- PROTOCOLE			
COMMUNICATION	Présentoirs flyers	3 000 €	
	Roll up présentation des compétences	4 000 €	
	Rhabillage totems signalétique	15 000 €	
	Salon d'attente rdc	5 000 €	
	S/Total	27 000 €	

ENFANCE & SOCIAL			
MULTIACCUEIL VOLMERANGE	Equipements divers : jeux ext, lits, meuble int, tabouret, bac à sable...	5 500 €	2 775 €
MULTIACCUEIL CATTENOM	Equipements divers : meubles entrée/vestiaire, 2 sièges, porte bébé	4 000 €	2 000 €
MULTIACCUEIL HG	Equipements divers : mobilier, étagères, jeux ext., vestiaire	5 200 €	2 600 €
MULTIACCUEIL RODEMACK	Equipements divers : création placards, stores salle personnel, piscine à balles	4 190 €	2 095 €
RAM	Equipements divers	800 €	400 €
MULTIACCUEIL VOLMERANGE	Extension de la Crèche	350 000 €	175 000 €
	S/Total	369 690 €	184 870 €
SOCIAL	Véhicule solidarcar	7 000 €	
	MFS investissements divers	5 900 €	
	Caution	500 €	
	Programme Habiter mieux	20 000 €	
	Jardin Husange	3 000 €	
	Matériel chantier insertion	3 000 €	
	S/Total	39 400 €	
S/TOTAL ENFANCE SOCIAL		409 090 €	184 870 €
Total Général BP		10 192 990,00	3 156 527,00

Budget général 2021 - Section d'investissement

DEPENSES	Total BP 2021
Synthèse travaux	10 192 990,00 €
Emprunt	1 900 000,00 €
Travaux régie	20 000,00 €
Dépenses imprévues	400 000,00 €
Reversement R2 - Article 8	40 000,00 €
Enveloppe Fonds concours	763 387,00 €
TOTAL GENERAL INVT	13 316 377,00 €

RECETTES	Total BP 2021
MOD Voirie	1 351 800,00 €
Subventions	1 204 727,00 €
FCTVA	4 500 000,00 €
Dotation amortissements	1 900 000,00 €
Gestion des avances marchés publics	600 000,00 €
Encaissement R2 - Article 8	120 000,00 €
Virement de la section d'exploitation (023)	3 639 850,00 €
TOTAL GENERAL INVT	13 316 377,00 €



Orientations 2021: les budgets annexes

3. LES BUDGETS ANNEXES

3.1 BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- En section de fonctionnement, l'exploitation du service couvrira les charges de fonctionnement et d'entretien des STEP, des lagunes et des charges courantes.

Les recettes relèveront principalement de la redevance assainissement, des primes d'épuration, des remboursements des branchements par les particuliers, de la FPAC.

- L'action en matière d'investissement va porter sur les travaux suivants :
 - Travaux sur les différentes STEP, sur les réseaux, et équipements :
1 646 500 € afin de clôturer intégralement le programme de travaux du zonage d'assainissement communautaire

Ce budget devrait être de l'ordre de :

- 2,9 millions d'euros en dépenses et recettes pour la section de fonctionnement
- 2,7 millions d'euros en dépenses et recettes pour la section d'investissement

Conclusion :

L'augmentation de la redevance assainissement au 1^{er} septembre 2016 a permis de financer les travaux de la step de Hettange 2 et d'en assurer le fonctionnement, ainsi que le financement des travaux divers pour clôturer le plan de zonage assainissement.

3.2 BUDGET SPANC

Le budget SPANC

Depuis 2016, ce Budget annexe était devenu plus conséquent puisqu'il comprenait l'inscription de recettes et dépenses provenant de la mise aux normes des dispositifs individuels effectuée par l'AERM. Ce mécanisme a pris fin en 2020.

En revanche, un nouveau dispositif voit le jour en 2021. En effet, une vérification des dispositifs d'assainissement collectif sera opérée par un bureau de contrôle. Prestation qui sera ensuite « refacturée » aux usagers ». Cette dernière est estimée aux alentours de 130 000 €

Le budget 2021 est estimé à 142 000 € en dépenses et recettes pour la section de fonctionnement.

3.3 BUDGET BOIS ET ÉNERGIE

Le budget Bois et Energie

Section d'investissement :

- Remboursement du capital de l'emprunt

Section de fonctionnement :

- Imputation de la part salaire à hauteur de 1 000 €
- Location d'un hangar de stockage bois : 4 000 €
- Achat de petit matériel

Amortissement des dépenses et des recettes liées à la construction du hangar à plaquettes sur les 2 sections

Le budget 2021 est estimé à :

- 13 000 € en recettes et dépenses pour la section de fonctionnement
- 7 600 € en recettes et dépenses pour la section d'investissement

3.5 BUDGET ZA ENTRANGE

Le budget ZA d'Entrange

Ce budget comprend :

En dépenses :

- Travaux de réfection de trottoirs et d'enrobés : 10 000 €

En recettes :

Aucune recette n'est prévue (pas de vente de terrain)

Le budget 2021 est estimé à :

- 1,4 millions d'euros en recettes et dépenses pour la section de fonctionnement
- 1,4 millions d'euros en recettes et dépenses pour la section d'investissement